

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 23 au 29 octobre 2009 - N° 6286 - 58^{ème} année



RENDEZ-VOUS AVEC

Festiventu 2009

et ses invité(e)s dont

- ▶▶ *DANIÈLE MITERRAND,*
- ▶▶ *EVA JOLY,*
OU ENCORE
- ▶▶ *ENZO ENZO,*
- ▶▶ *HELENA NOGUERRA...*



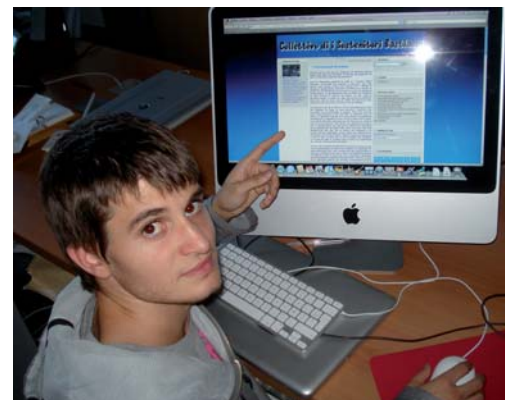
COURSE A PIED

Guillaume Peretti, de l'AC Corte, remporte la difficile et superbe Machja di Costa Verde



EVÉNEMENT

Le Corsican Circuit accueille les grands champions d'échecs Anand et Karpov



INTERVIEW

Julien Graziani-Orsucci, porte-parole du Culletivu di i Sustenitori Bastiacci

Corsican Circuit

La Corse accueille l'un des plus grands événements échiquiens mondiaux

La Corse sera la capitale des échecs du 25 octobre au 2 novembre, entre Bastia et Ajaccio. Quelque 800 joueurs en provenance d'une quarantaine de pays sont en effet attendus pour leur participation à la 13e édition du Corsican Circuit. Un nouveau défi relevé par la ligue corse d'échecs (A liga corsa di scacchi) en partenariat avec 112 entreprises insulaires et l'ensemble des institutions dont l'engagement permet de réaliser l'un des plus grands événements échiquiens mondiaux.



Des jeunes, de plus en plus nombreux à s'adonner à la pratique des échecs

Le **Corsican Circuit**, c'est quatre moments forts, dont le match des champions du monde opposant le champion du monde, l'Indien **Vishy Anand**, à une légende des échecs, plusieurs fois champion du monde, **Anatoly Karpov**. Ils se feront face dans deux parties, dont l'une à **Bastia** et l'autre à **Ajaccio**. Une première TV aussi, avec le reportage et les commentaires du match sur **Via Stella** dans le cadre d'une émis-

sion spéciale de 52'. Enfin, il est à noter que les commentaires seront audibles par tous les spectateurs avec l'accord des joueurs.

Autre temps fort, la simultanée des champions du monde face à une quarantaine de joueurs.

Deux autres rendez-vous sont à noter : les soirées avec **Pido**, à **Bastia**, le vendredi 30 octobre, et à **Ajaccio** le dimanche 1^{er} novembre 2009.

Des initiatives nouvelles

La dernière assemblée générale de la **Ligue corse d'échecs** a mis en exergue trois initiatives importantes : l'édition d'un manuel bilingue : «*Scaccu mattu à Pido*», une nouvelle convention avec le **Conseil Général de Corse du Sud** qui va permettre d'étendre l'enseignement des échecs dans de nombreuses autres régions et en milieu rural, et enfin, la communication qui sera faite lors de la campagne électorale des prochaines territoriales, à toutes les têtes de liste pour leur demander de développer leur politique en matière sportive. Le président **Léo Battesti** a insisté sur ce dernier point : «*Le constat est, selon nous, affligeant. Il concerne le manque d'infrastructures sportives et le faible encadrement sportif de la jeunesse. Première activité pour les jeunes de 6 à 16 ans, notre discipline ne peut plus désormais faire face aux nombreuses demandes, faute de moyens. Et nous savons qu'il en est de même pour de nombreuses autres activités sportives. Peut-on en 2009 raisonner et agir comme dans les années 80, continuer à financer de la même manière certaines activités ou manifestations ou doit-on se mobiliser pour le plus grand nombre ?*» Telle sera la question posée aux candidats, dont les éventuelles réponses seront publiées sur le site de la ligue et dans le mensuel de celle-ci distribué à 6 000 exemplaires.

Autour de Leo Battesti, les membres du comité directeur de la Ligue Corse d'échecs, prêts pour la 13^e du Corsican Circuit



A U S O M M A I R E

Entre nous

Par Pierre Bartoli

4 *D'un mercredi à l'autre : retour en bref sur 7 jours d'actualité insulaire*



6 **INTERVIEW**
Julien Graziani-Orsucci, porte-parole du Culletivu di i Sustenitori Bastiacci : «Pour permettre au Sporting de regarder à nouveau vers le haut»

8 *Projets : agropole de San Giuliano et plateforme marine de l'Université en bonne voie*

10 *Rendez-vous : du 28 octobre au 1^{er} novembre, un Festival du Vent, toujours à la hauteur*

12 *Événement : le Cirque de Moscou sur glace de retour en Corse*

13 **A N N O N C E S L É G A L E S**

22 *Initiatives : 1^{ères} rencontres des responsables financiers de Corse*

23 *Paesi di Corsica : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages*



Le Tour de France, passant par la Corse où démarrait depuis la Corse, en 2013, un rêve qui pourrait devenir réalité.

La visite en Corse de Christian Prudhomme et de son équipe à l'initiative tenace de Pierre Cangioli, aura permis de faire avancer l'idée d'une candidature qui rassemble tous les décideurs institutionnels locaux. Un tel événement constituerait pour notre île, l'occasion de restructurations fondamentales et des remises à niveau, pour accueillir l'immense caravane du Tour.

Un atout touristique dont la portée en terme d'images et de retombées économiques n'est pas à démontrer.

Un rêve pour beaucoup. Une réalité pour demain.

Charter pour Khaboul ! Le renvoi à Khaboul, à partir de Londres via Roissy, de 27 jeunes afghans, réfugiés en Angleterre et en France, me paraît relever de l'atteinte au droit de tout homme à vivre en sécurité partout dans le monde, à défaut de pouvoir vivre libre, chez lui ! Mais la loi des Nations riches s'avère intraitable avec les femmes, les hommes et les enfants de pays, hier colonisés par eux, et, qui souffrent de carences démocratiques et de retards économiques les maintenant dans les abysses d'un autre temps, malgré leur pétrole qui fait tant pour les sociétés occidentales et, autres ressources...!

Londres, Calais, même combat en Afghanistan pour le triomphe «utopique» de la démocratie, et, même combat pour renvoyer vers l'horreur celles et ceux qui ont fuit l'enfer des talibans, espérant trouver chez nous, enfin, la paix avec la sécurité et le pain qui permet de vivre libre ! J'ai honte

pour la France et j'ai honte pour l'Europe !

Réformes territoriales ou la France en conformité avec son temps, tel est un des enjeux essentiels pour redonner de l'air à nos régions et à nos collectivités locales. «La pulvérisation de la France en 36000 Communes» avait été dénoncée par le Général De Gaulle, qui considérait une telle situation comme une des plaies majeures frappant notre pays.

Le regroupement des Communes - s'il ne peut pas être imposé par la Loi - doit s'imposer à la conscience des élus comme un impératif, à négocier, certes, mais à concrétiser sans pour autant porter atteinte aux identités de nos villages auxquels nous sommes tous tant attachés !

Mais l'administration a les moyens de réussir l'indispensable, réduire les «féodalités» locales, tout en préservant les réalités géographiques, culturelles...

Pour «épouser son temps», la France a besoin de secouer ses pesanteurs et de balayer ses torpeurs !

À MÉDITER

*La vie et l'amour sont la même chose.
 Quand il n'y a pas d'amour, il n'y a pas de vie.*

Roch Carrier

DIRECTION - ADMINISTRATION :
 Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38
 REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
 E-mail : redaction@informateurcorse.com
 1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
 E-mail : al@informateurcorse.com
 Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
 Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
 E-mail : paul.laurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/Associati di Stampa Corsa
 22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
 Tél. 06 75 12 93 47
 E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
 (Téléphone : 04 95 32 89 98)
 Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N° 03091 88773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION
 Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastorecchia 20600 BASTIA

PR L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

L'actualité insulaire sur 7 jours

MERCREDI 14 OCTOBRE

Tentative d'homicide à Ajaccio

Philippe de la Foata, gérant d'un café familial sis sur le **cours Napoléon**, condamné par le passé à plusieurs reprises pour vol, et dont le frère, **Jean-Jacques**, avait été abattu le 8 août 2006, échappe, avec une blessure au bras, à une tentative d'homicide à proximité de l'**Hôpital d'Ajaccio**. Il fera une mise au point, quelques jours plus tard via **Corse-Matin**, exprimant son sentiment d'être, pour les services de police, davantage un coupable qu'une victime, ne reniant pour autant ni son «*passé de braqueur*» ni son «*soutien indéfectible à ceux qui luttent pour atteindre l'objectif d'indépendance*», et se disant serein face à la mort.

L'issue de la grève des marins

Les directions de la **SNCM** et de la **CMN** signent un accord avec les représentants des organisations syndicales ayant mené une grève de 6 jours pour protester contre le projet d'une filiale destinée au transport de marchandises en **Méditerranée** : les marins qui souhaiteraient effectuer une mission dans ce cadre, à bord des navires concernés, ne devraient perdre aucun de leurs avantages.

Militants nationalistes jugés en appel

La Cour d'Appel de Bastia juge **Gérard Dykstra**, **Antoine Carli** et **Pierre-Thomas Fili** pour «*violences sur dépositaire de l'autorité publique*» et «*outrages*» dans le cadre d'un rassemblement organisé en mai 2007. Le 1^{er} avait été condamné en 1^{ère} instance à 2 mois de prison avec sursis, les 2 autres à des amendes, tous trois ayant été relaxés pour les faits d'outrage. Nouveau verdict attendu le 9 décembre 2009.



Affaire Castola : 3 jeunes Corses se livrent à la justice

On apprend dans **Corse-Matin** que trois jeunes **Corses** se sont rendus à la justice le lundi précédent, à **Marseille**. Suspectés d'avoir participé à la tentative d'assassinat perpétrée le 22 juin dernier à l'encontre de **Francis Castola**, leur photo avait été retrouvée sur **Jérémy Carpitta**, interpellé en juillet dernier dans le cadre de cette affaire. Niant les faits, ils seront mis en examen le lendemain.

Manifestation du 4 avril : nouvelles interpellations

Après la mise en examen de 3 jeunes la semaine d'avant, la police judiciaire appréhende deux autres personnes à **Saint Florent** et en **Casinca**. L'une d'entre elles sera mise en examen le lendemain.

JEUDI 15 OCTOBRE

France Telecom et son Conseil de Discipline dans le collimateur de la justice

Le **tribunal administratif de Bastia** examine le recours de 9 salariés de **France Telecom** mis à l'épave par leur entreprise pour des «*débordements*» lors du conflit social survenu au printemps 2007. La procédure disciplinaire déclenchée pour insultes, séquestration et intrusion avec violation des règles de sécurité ayant été reconnue entachée d'irrégularité, on attend le verdict, prévu pour la fin du mois.

L'Europe à Ajaccio avec le groupe ALE-Verts

Le député vert **François Alfonsi** reçoit au **Palais des Congrès d'Ajaccio** des membres du groupe **Alliance Libre Europe Verts** (députés catalan, gallois et flammand) pour un séminaire parlementaire.

Grève à hôpital de Bonifacio

Au troisième jour du mouvement, une délégation de la **CGT** est reçue au **Conseil Général de Corse du Sud** pour une entrevue jugée «*satisfaisante et positive*» par le syndicat, mais qui ne mettra pas fin à la grève. Le dimanche suivant, le personnel de l'établissement, qui par cette grève exprime avant tout sa crainte d'un retour à l'équilibre réalisé à ses dépens, recevra les familles des malades pour plus de précisions sur le service maintenu malgré le conflit.



Incident aérien

Plus de dérangement que de mal pour les 110 passagers d'un vol **Air France-CCM** parti d'**Ajaccio** et contraint de regagner l'aéroport juste après le décollage au cours duquel un oiseau aura été happé par un réacteur.



TOUR DE CORSE DE L'EMPLOI EN 5 ÉTAPES

VENDREDI 16 OCTOBRE

Gilles Simeoni se déclare

Le leader d'**Inseme per a Corsica** annonce sa candidature à la territoriale de 2010 en exclusivité à **Corse-Matin**.

Sortie de route fatale en Balagne

Olivier Loverini, 38 ans, se tue en moto. Ses deux compagnons de route, au guidon de leur propre moto, seront témoins de l'accident mortel sur la RN 193, au cours d'un trajet qui les conduisait de la **Balagne** à **Bastia**.

SAMEDI 17 OCTOBRE

France 3 Corse, mauvaise élève ?

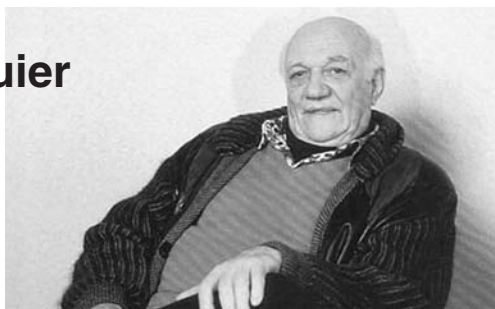
Notre quotidien régional nous apprend que la **Cour des Comptes** met à l'index **France 3 Corse** pour un surnombre de rediffusions et la non-maîtrise des coûts de production dans l'île.

Prise d'otage et braquage à Propriano

Le Directeur de l'agence de la **Caisse d'Épargne de Propriano** est pris en otage, retenu une nuit durant dans sa voiture par deux individus cagoulés et armés, et contraint, au petit matin, de remettre à ses agresseurs, avant que ceux-ci ne prennent la fuite, le contenu de la caisse de l'agence, évalué à 20 000 Euros.

Hommage à Gabriel Bacquier

La carrière du grand baryton épris de notre île est au centre d'un spectacle donné au **Théâtre de Bastia** par quelques uns de ses anciens élèves.



DIMANCHE 18 OCTOBRE

Encore un outil de travail agricole touché

A Olmeta di Tuda, un incendie, apparemment provoqué par la foudre, détruit le stock de foin et les panneaux photovoltaïques d'un hangar appartenant aux frères **Delaye**, éleveurs ovins.

Première à l'hippodrome de Calzarellu

Pour la première fois, une course hippique insulaire est retransmise en direct à la télé, en l'occurrence sur les chaînes **Equidia** et **Via Stella**. Près de 5 millions de spectateurs suivent le prix du canton du **Fium'orbu** associé au programme national du **PMU**.

LUNDI 19 OCTOBRE

Opération régionale pour l'emploi

Le «Tour de Corse de l'emploi en 5 étapes» est lancé afin de mieux faire connaître l'offre de service du **Pôle Emploi**. Au programme, à **Ajaccio**, **Bastia**, **Corte**, **Porto-vecchio** et **Ile Rousse** échanges et rencontres avec les demandeurs d'emploi ainsi qu'avec les entreprises et partenaires du **Pôle Emploi**. Cette opération sera quelque peu contrariée par le débrayage d'une partie du personnel, le lendemain, en réponse à l'appel à une journée de grève au niveau national.

MARDI 20 OCTOBRE

D'autres jours pour le CREPS

La **CTC**, le **CG de Corse du Sud** et l'**Etat** se réunissent pour discuter de l'avenir du **CREPS** pour lequel l'option d'un syndicat mixte comme outil de gestion est retenue.

Réunion des nationalistes modérés à Corte

Les nationalistes modérés et mouvements proches, en quête d'union, se retrouvent dans la cité paoline : le **PNC**, **A Chjama Naziunale**, **Inseme per a Corsica**, **I Verdi Corsi** et **Via Progressista** sont au rendez-vous.

Appel pour les familles des prisonniers corses

L'**Associu Sulidarietà** tient une conférence de presse devant la prison de **Borgo**. Elle y annonce un programme d'actions (dont des barages routiers filtrants) destinées à recueillir des dons susceptibles de financer deux billets d'avion par famille, pour les **fêtes de Noël**.

Rencontre avec le porte-parole du Culletivu di i Sustenitori Bastiacci

Julien Graziani-

« Pour permettre au Sporting de regarder de

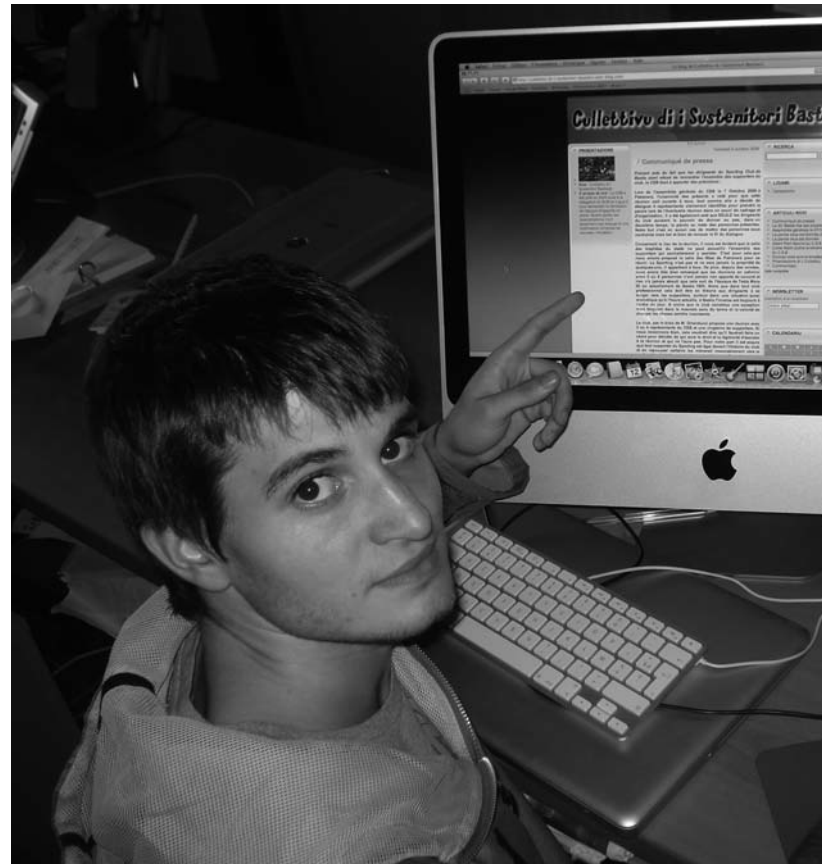
« **A** lors que le Sporting Club de Bastia commence à être décroché au classement et que ses dirigeants s'enferment dans leur bunker d'Armand Cesari, il y a des supporters qui ne peuvent rester impassibles devant une telle situation de détresse et de désespoir ». Ainsi le CSB-Culletivu di i Sustenitori Bastiacci annonce-t-il clairement la couleur, en prônant la mobilisation, car « dorénavant seule une lutte de tous les instants pourra changer la donne ». Explications avec Julien Graziani-Orsucci, le porte-parole de cette structure dont la création remonte à 2005 et qui a été réactivée récemment, après une période de sommeil.

► **Julien Graziani-Orsucci, qu'est-ce qui vous a incité à réactiver le CSB-Culletivu di i Sustenitori Bastiacci ?**

L'une des principales raisons est la situation dramatique dans laquelle se retrouve le SC Bastia et ce, à tous les niveaux. Au niveau sportif d'abord où le club connaît les pires résultats de son histoire professionnelle mais surtout au niveau administratif où l'on s'aperçoit que des carences importantes minent le club et le mènent à sa propre perte. On pense notamment à la communication, à l'absence systématique de véritable projet sportif, à une politique envers les supporters bâclée et négligée, à l'absence de véritables solutions pour sortir de ce trou dans lequel le Sporting s'est mis. À partir de là, et sachant que seuls les supporters ont toujours été dans la capacité de se mobiliser pour le club, nous nous sommes réunis autour d'une table et avons décidé de remettre en route ce collectif pour tenter de sauver ce qui pourra l'être. De plus, si l'on compare les revendications du CSB-Culletivu di i Sustenitori Bastiacci en 2005 et celles d'aujourd'hui on s'aperçoit qu'elles n'ont pas ou peu changé tant les dirigeants semblent se désintéresser totalement des avis extérieurs qui peuvent être donnés. Et lorsqu'on discute avec des supporters de tous horizons, personne ne semble capable d'apporter de réelles précisions sur la situation du club tant sa gestion comme sa communication sont restées opaques.

► **Comment votre démarche de mobilisation a-t-elle été accueillie au cœur des tribunes ? Est-ce que cela a porté ses fruits ?**

Remettre en selle un collectif qui était en sommeil depuis quatre ans n'est pas une mince affaire et pour l'heure nous essayons de rassembler le plus largement possible, d'expliquer notre démarche, de partager, de demander des avis, de diffuser. Il est acquis que les supporters du Sporting sont tous conviés à venir nous aider, car, et l'on ne cessera jamais de le dire, le Sporting leur appartient. Tout le monde doit prendre conscience de cette situation préoccupante et si un sursaut populaire n'intervient pas à court, voire à moyen terme, nous allons tout droit vers une catastrophe dont il serait difficile de se rele-



ver. C'est pourquoi nous en appelons aux supporters et leur demandons de nous apporter leur soutien, de nous dire ce qu'ils attendent véritablement de ce collectif, de donner leurs avis car plus nous serons nombreux et plus notre voix se fera entendre. Pour l'heure, nos idées et revendications sont comprises et partagées par de plus en plus de personnes et ce, bien au-delà des personnes faisant le sacrifice de se rendre à Furiani les vendredis soirs, et c'est ce qui nous pousse à nous mobiliser toujours plus pour le Sporting. Ce collectif, qui regroupe déjà de nombreux supporters des quatre tribunes de Furiani mais également des personnes ayant décidé d'exprimer leur contestation par un boycott pur et simple, tend bien évidemment à se renforcer et à s'élargir pour véritablement influencer sur la destinée du club.

► **Pour l'heure, qu'en est-il du dialogue avec les dirigeants du Sporting Club de Bastia ?**

Nous nous sommes réunis en assemblée générale le mercredi 7 octobre à Petranera et l'unanimité des présents a voté pour que la réunion dirigeants/supporters qui était prévue se déroule publiquement, à savoir qu'elle soit ouverte à tous. Nous avons alors fait une proposition au club, lequel, par des arguments peu convaincants, a estimé que cette réunion devait se tenir avec trois ou quatre représentants du CSB-Culletivu di i Sustenitori Bastiacci uniquement et

Orsucci

nouveau vers le haut»



une vingtaine de supporters (dixit le communiqué du club, ndlr). Vingt supporters présents, cela signifie qu'il faudrait choisir et décider qui aura le droit et la légitimité d'assister à cette réunion et qui ne l'aura pas. Pour nous, tous les supporters du Sporting sont égaux devant l'histoire du club. Le passé nous a aussi appris que les réunions en catimini dans la salle des trophées du club n'ont jamais rien apporté de concret et c'est pour cela que nous avons également proposé une réunion à Petranera afin que les dirigeants aillent vers leurs supporters et non l'inverse, comme c'est souvent le cas. Il avait également été proposé que seuls les quatre représentants du CSB-Cullettivu di i Sustenitori Bastiacci, clairement identifiés, prendraient la parole lors de cette réunion et dans un deuxième temps, si les dirigeants étaient d'accord, le reste de la salle aurait questionné les dirigeants. Tout cela est au conditionnel car dorénavant nous savons que le club n'est pas prêt à renouer le fil du dialogue avec ses supporters et les pseudo-arguments avancés le démontrent parfaitement. Le club se referme sur lui-même une fois de plus et cela est regrettable surtout lorsque l'on prétend renouer des liens avec les supporters et n'avoir rien à se reprocher.

► **Cette rupture que vous décrivez est-elle plus ou moins importante que celle survenue en 2005 et qui a d'ailleurs donné naissance au CSB ?**

Les situations de 2005 et 2009 sont à la fois similaires et différentes. Similaires dans la mesure où les supporters sentent leur club en grand danger, demandent des actes clairs et non des incantations et discours faussement rassurants. Différentes dans la mesure où à l'intersaison 2005-2006, devant le constat de débâcle généralisée et face au mépris effrayant qui était opposé au public traumatisé par la descente, le CSB-Cullettivu di i Sustenitori Bastiacci avait demandé la démission pure et simple du Conseil d'Administration et de l'ensemble de l'équipe dirigeante, qu'elle soit visible médiatiquement ou agissant dans l'ombre. Aujourd'hui, nous sommes en pleine saison sportive. Et comme en 2005, il n'y a – malgré des bruits de couloir récurrents – aucune alternative à court terme. Le collectif n'attend pas que le club parle du passé et se limite à défendre sa gestion financière; nous réclamons des dirigeants en place qu'ils fassent part à l'ensemble du public de Furiani –et pas à quelques supporters en particulier, dans un lieu confiné– de leur projet pour rétablir la situation sportive, avant qu'il ne soit trop tard. Mais il est bien évident qu'à terme, l'une de nos revendications principales reste l'exposé d'un projet sportif sur plusieurs saisons, réunissant l'ensemble des forces du club, pour permettre au Sporting de regarder de nouveau vers le haut et pas vers le monde du football amateur qui, au rythme où nous allons, nous tend les bras !



► **En tant que supporters, que préconisez-vous pour remédier à la situation ?**

Nous demandons simplement que l'on réponde à nos questions car elles sont légitimes. Cela serait véritablement un premier pas très important. Nous dire par quels moyens le club compte se sortir de cette situation périlleuse, pourquoi le club a une image aussi détestable aujourd'hui, pourquoi il faut attendre qu'un communiqué de presse de supporters paraisse pour que les dirigeants communiquent enfin, pourquoi ne pas s'entourer de personnes professionnelles pour gérer le club, pourquoi il n'y a aucune politique envers les supporters – à savoir de merchandising, de politique de billetterie, etc. Y a-t-il des repreneurs s'étant présentés au club et si oui, pourquoi n'ont-ils pas été retenus ? Il faut aussi impérativement sortir de l'amateurisme plus que jamais omniprésent dans ce club. Etre passionné ne suffit plus, il faut des personnes compétentes dans divers domaines; par exemple la communication –qui aujourd'hui constitue un véritable corps de métier– doit être confiée à des professionnels, le recrutement, la recherche de sponsors également. Si les dirigeants actuels ne se sentent pas capables de relever ces défis, qu'on nous le dise. Nous ne faisons le procès de personne, ce ne sont pas les personnes qui sont en cause mais les méthodes adoptées qui sont fatalement dépassées.

► **S'agit-il selon vous d'une condition sine qua non pour remettre le Sporting Club de Bastia sur les rails ?**

Nous répondons bien évidemment par l'affirmative. Il ne nous semble pas normal qu'un club tel que le Sporting Club de Bastia tourne le dos à ses supporters qui pourtant ont toujours témoigné leur soutien et leur amour le plus profond. Si rien n'est fait dans les plus brefs délais, le Sporting disparaîtra et cette issue probable est connue de nombreuses personnes parmi lesquelles les dirigeants. La situation sportive n'est que le reflet de la situation administrative.

► **Quelles sont les actions envisagées par le Cullettivu di i Sustenitori Bastiacci, dans les jours à venir ?**

Bien sûr, le combat continue plus que jamais parce que le Sporting représente une passion, voire toute une vie pour les supporters. Le voir mourir dans l'indifférence générale nous mène à nous mobiliser dans la concertation et la réflexion. Penser à ce qui demain pourra remettre le club en route est notre objectif. Nous communiquerons assez rapidement sur les futures actions qui seront menées et pouvons d'ores et déjà annoncer la tenue d'une nouvelle assemblée générale du collectif ce jeudi 22 octobre qui nous permettra de mettre en place une véritable stratégie afin de trouver des solutions au blocage actuel imposé par les dirigeants. De toute façon, il est acquis que nous ne pouvons en aucun cas en rester là et invitons d'ores et déjà les supporters à donner leur avis soit sur le blog du collectif (<http://cullettivu-di-i-sustenitori-bastiacci.over-blog.com/>, ndlr), soit sur le forum de discussion Camperemu (<http://www.camperemu.com>, ndlr). Nous tenons à dire également à l'ensemble des supporters bleus et à l'opinion publique que notre détermination n'est en rien contrariée et que le combat pour sauver le Sporting continue.

Bientôt un agropole et une plate-forme marine en Corse

Le comité régional de programmation des aides de Corse (COREPA), présidé par Stéphane Bouillon, Préfet de Corse et Ange Santini, Président du Conseil Exécutif de Corse s'est réuni lundi 19 octobre 2009 à l'Hôtel de Région. Lors de cette réunion ont notamment été présentés deux projets inscrits dans le cadre de la stratégie régionale de l'innovation visant à faire de la Corse « une terre d'excellence en matière de développement durable et pouvant à ce titre bénéficier des financements du Contrat de Projets 2007-2013 : Corsic'Agropole et Stella Mare.



Le projet de pôle régional d'excellence des productions végétales en Corse «**Corsic'Agropole**», situé à **San Giuliano**, a pour objectifs le développement des filières végétales insulaires par l'innovation et le transfert de technologies, le renforcement de la compétitivité des exploitations et la formation, la valorisation des savoir-faire insulaires dans un contexte méditerranéen et au-delà, ainsi que la mise en synergie avec les pôles de compétitivité continentaux et européens engagés sur une voie similaire. Ce projet, qui devrait mobiliser 8 M€ sur 7 ans, s'est construit à l'initiative de l'**Areflec**, de la **Chambre régionale d'agriculture**, du

Civam Bio Corse, du **Civam région Corse**, de la **CTC** (avec le support de l'**Odarc**), de la **Communauté de Communes de la Costa Verde**, de la commune de **San Giuliano** et de l'**INRA Corse**. Avec le soutien de l'**ADEC**, de l'**Etat** et de l'**Europe**.

De son côté, le projet de plate-forme marine «**Stella Mare**», porté par l'**Université de Corte**, a en vue une gestion intégrée des ressources halieutiques et **littorales de Corse** sur le **Lido de la Marana**, gestion permettant de réduire la dégradation des ressources et des habitats, la fragilisation des écosystèmes et les pertes de biodiversité, d'assurer la restauration des pêcheries à

un niveau optimal et durable de production, et de développer l'élevage d'espèces du littoral corse par de nouvelles techniques de production aquacole. Ce projet, qui vise l'obtention du label de **Pôle de compétitivité «Mer Paca-Bretagne»**, devrait se décomposer en deux parties distinctes : l'achat d'un bâtiment destiné à abriter les activités de la plate-forme, situé idéalement sur le **lido de la Marana** avec une ouverture sur la mer ; la création de laboratoires de recherche et le développement de lieux d'activités de formation, de recherche et de découverte pour un public plus large.



L'ART DANS LE CAP Une carte à jouer

Faire du Cap Corse une terre d'art en liberté : à la demande de Pierre Chaubon, Président de la Communauté de Communes du Cap Corse, un projet allant dans ce sens a été présenté à Sisco, lors de la dernière assemblée générale de la Communauté de Communes.

Antony Hottier, maire de Barrettali et vice-président de la Communauté et **Dominique Antoni**, adjoint au maire de Pietracorbara et également vice-président de la Communauté, ont présenté tout récemment un projet complet initié par l'association Cap'Art dont le siège est à Cagnano. Sur le modèle de la Communauté de Communes de Sancy Artense (département du Puy-de-Dôme - Région Auvergne) qui regroupe 11 communes sur un territoire de 363 km², l'association propose aux élus capcorsins de sélectionner et d'accueillir, dans chaque commune, un artiste en résidence qui réaliserait une œuvre. Celle-ci serait exposée du 1er juillet au 20 septembre dans un lieu significatif de la commune. Le choix de l'artiste serait arrêté, sur proposition de Cap'Art, en accord avec chaque commune. Les œuvres réalisées utiliseraient des matériaux naturels présents dans le Cap. Les énergies ainsi utilisées seraient celles qui dépendent du vent, du soleil ou de la mer. A Sancy Artense la manifestation a attiré 200 000 visiteurs en 3 ans. Il appartient maintenant aux représentants des communes du Cap de se déclarer candidats pour l'accueil d'un « artiste en résidence » qui pourrait intervenir au printemps 2010. Certaines communes se sont d'ores et déjà montrées intéressées, tant il est vrai que le Cap Corse, terre d'art et d'échanges, veut établir un lien entre l'excellence patrimoniale des siècles passés et la féconde nouveauté du siècle en train de se construire.

ENVIRONNEMENT

Nouvelle campagne de promotion des LEE à 1€

Dans le cadre du «Plan régional de développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie» (adopté par l'Assemblée de Corse en 2005) dont les actions sont destinées à réduire la dépendance et la facture énergétique de l'île, et au vu du succès des deux précédentes opérations, la **Collectivité Territoriale de Corse** et **EDF** renouvellent, pour la troisième fois, une campagne de promotion des lampes à économie d'énergie dans l'île. Depuis le 20 octobre et jusqu'au 7 novembre 2009, 15 enseignes de grandes surfaces alimentaires et de bricolage de l'île assurent la vente de 170 000 **LEE** (classe A), au prix conseillé de 1 € TTC. Cette opération est subventionnée par une prime **EDF** en partenariat avec la **Collectivité Territoriale de Corse**. Il s'agit de l'ultime campagne de promotion des lampes à économie d'énergie avant l'interdiction progressive d'ici 2012 de la vente des lampes à incandescence. Au total, la **Collectivité Territoriale de Corse** et **EDF** auront ainsi mis à disposition des insulaires, au prix très compétitif de 1 €, un demi-million de lampes à économie d'énergie dont on connaît les principaux avantages : 3 à 5 fois moins d'électricité consommée ; une durée de vie 6 à 8 fois plus longue ; une qualité certaine d'éclairage ; une meilleure sécurité (les risques de brûlure étant réduits du fait du faible dégagement de chaleur) ; un plus grand respect de l'environnement (les **LEE** se changent moins souvent, ce qui diminue les déchets).



► Grève illimitée du personnel des études d'avoués

Le personnel des études d'avoués près la Cour d'Appel de Bastia nous prie d'insérer : «La commission des lois a récemment examiné le projet de loi portant fusion des professions d'avoués et d'avocats. Elle a considéré que le projet de loi du gouvernement était «mal ficelé» et l'a invité à «revoir sa copie». Le 5 octobre 2009, en 1h30, nos parlementaires ont entériné le projet présenté par le gouvernement. L'examen par le Sénat a été reporté au 14 décembre 2009. Les salariés des études d'Avoués n'ont pas été entendus par le gouvernement dans leurs revendications légitimes, la principale étant le droit de continuer à travailler dans une entreprise pérenne. Nos députés, représentants du peuple, sont restés sourds

aux demandes de soutien formulées par les salariés qui voyaient en eux le seul espoir de faire modifier un texte dont les effets humains et sociaux seront dramatiques. Les salariés ne se font pas beaucoup d'illusions sur le vote des Sénateurs. Les salariés des études d'avoués, lucides mais cependant pas résignés, n'ont à leur disposition que le droit de grève et surtout le devoir de protester, de lutter. Pour défendre leur droit de travailler et protester contre les conditions scandaleuses de leurs prochains licenciements, les salariés ont décidé de débiter un mouvement de grève illimité. Pour ne pas porter préjudice aux justiciables et à leurs employeurs dont ils ont le soutien indéfectible, ces mêmes salariés limiteront pour



l'instant leur mouvement : tous les mercredis, aucun appel téléphonique ne sera reçu, aucun acte établi ni déposé ; tous les jours, la réception des appels téléphoniques sera perturbée. Les salariés des études d'avoués sont bien conscients que cette action n'est malheureusement pas à la mesure de la sanction qu'infligent le gouvernement et les Parlementaires à une profession et à des salariés qui ont toujours bien servi la justice. »

EQUIPEMENT

RÉSEAU FRANCE TELECOM DANS LE CAP CORSE

AMÉLIORATIONS EN COURS



Poursuivant sa réflexion et son action sur l'amélioration des services publics et des services aux personnes dans le territoire du Cap-Corse, la Communauté de Communes du Cap Corse, présidée par Pierre Chaubon, a récemment invité France Telecom-Orange à rencontrer les élus de la micro-région afin de faire le point sur la situation actuelle du réseau (internet et mobile). Ainsi la Direction des relations avec les collectivités locales de Corse de France Telecom-Orange est-elle intervenue devant le Conseil Communautaire

le 3 octobre 2009 à Sisco. Lors de cette intervention, il a été rappelé, concernant la couverture internet haut débit, que 96,3% des lignes des 18 communes concernées sont actuellement éligibles à l'ADSL France Telecom, que le plan NRAZO de la CTC permettra de porter ce taux à 98,17% et que la solution satellite de la société Nordnet sera proposée aux 1,83% restants de la population, une démonstration ayant été effectuée en mars dernier sur la commune de Morsiglia. Quant au réseau mobile, les intervenants ont promis qu'elle serait bientôt améliorée avec la création de deux nouveaux sites à Olmeta di Capi Corsi et à Canari.

POLITIQUE

Rencontre-débat

à Guagno avec les communistes

Le Parti Communiste et le groupe CRC (groupe Communiste Républicain et Citoyen) de l'Assemblée de Corse organisent des rencontres dans tout le département, en préparation des «Etats généraux de l'alternative de gauche» de la mi-novembre. Une réunion-débat est prévue à la mairie de Guagno, le samedi 24 octobre à partir de 17h, avec Dominique Bucchini, Maria Guidicelli, élus à l'Assemblée de Corse, Paul-Antoine Luciani, 1^{er} adjoint au maire d'Ajaccio, et Maxime Nordee, secrétaire départemental. Ce débat est ouvert à tous ceux qui veulent participer à cette démarche citoyenne. Il contribuera à l'élaboration du projet politique qui, en répondant aux besoins de la population corse, permettra le rassemblement pour battre la droite et faire gagner une majorité progressiste.



Dominique Bucchini

SANTÉ

Remise de défibrillateurs à Saint Florent et Bastia

À la fin de l'été, le Président du Lions Club Bastia Doyen, Loulou Giuntini, entouré de son bureau, et notamment de Joseph Rocca, à l'origine de cette œuvre, a remis deux défibrillateurs cardiaques : le premier à la S.N.S.M (Société Nationale de Sauvetage en Mer) de Saint Florent, et le deuxième à l'Association Premiers Secours de Bastia. Ce rendez-vous a pris fin avec le verre de l'amitié dans les locaux de la S.N.S.M, en présence du Maire de Saint Florent. A noter : deux membres de l'Association Premiers Secours de Bastia dispenseront aux membres du Lions Club Bastia Doyen qui le désirent, ainsi qu'à d'autres personnes, une formation à une date qui sera fixée ultérieurement.



Eole règne en maître sur le vent mais ses amis qui l'appriivoisent depuis maintenant plus de 17 ans parviennent à s'en faire un allié cinq jours par an pour notre plus grand plaisir. Cette année encore, les Amis du Vent se proposent de nous embarquer dans une aventure pleine de découvertes. Une édition 2009 toujours plus écocitoyenne et qui veut donner à réfléchir trois mois avant le sommet de Copenhague.

RENDEZ-VOUS / PAR JEANNE BAGNOLI

Festival

Au mois de décembre 2009 se tiendra à **Copenhague** le Sommet de l'ONU sur le climat pour donner une suite au protocole de **Kyoto** : les dirigeants du monde entier devront se rassembler autour d'un projet politique mondial. Un rendez-vous auquel le **Festival du vent** se doit de prendre part, selon **Serge Orru**, créateur du festival et Président d'Honneur: « *A quelques mois des négociations de Copenhague au cours desquelles va se jouer le sort du climat et des générations futures, notre événement prouve son utilité en posant les questions sociales et environnementales, des droits humains et de la solidarité et surtout en débattant toujours avec passion dans un pluralisme de pensée. Ce nouveau monde, il faudra bien le construire ensemble et non pas les uns contre les autres* ».

Un festival écocitoyen

Fondé en 1992, le **Festival du Vent** est né de la volonté de faire vivre une même aventure aux artistes, intellectuels, scientifiques et sportifs réunis à **Calvi**. Plus qu'une simple scène, cet événement est devenu en **France** un forum incontournable où où sont débattues les grandes questions de société. « *Par son engagement actif en faveur du développement durable, le Festival se veut aussi, au-delà des mots, le tremplin d'actions écocitoyennes concrètes pour sensibiliser et mobiliser les consciences autour des problèmes d'environnement* ». **Festival** fédère ainsi plus de 600 personnalités, qui offrent leur talent et leur savoir pour participer, chacune dans son domaine, à cette plateforme d'échanges et de rencontres où tout se mêle.

Cette année encore, tous les ingrédients sont réunis pour faire de cette édition 2009 un moment mémorable. Zoom sur les différentes facettes du festival. Avec des débats de grande qualité d'abord. **Danièle Mitterand, Ange Santini, Eva Joly, Marc Veyrat...** ne sont pas tous du même avis mais ces experts, professionnels et passionnés ont accepté de venir partager leur savoir pour apporter leur pierre à l'édification d'un monde différent. Ils pourront confronter leur point de vue sur des sujets aussi importants que l'eau, l'agriculture biologique, le réchauffement climatique, le tourisme durable... Avec des films engagés ensuite. Huit réalisateurs ont capturé des images de notre planète et livrent



du Vent

L'ÉDITION 2009

Le Festiventu, c'est aussi

- Un festival écocitoyen depuis 1992
- Une reconnaissance unanime
- 5 jours de fête
- 40 000 visiteurs dont 12 000 enfants
- 450 personnalités éclectiques (artistes, sportifs, scientifiques...)
- 200 bénévoles
- Une programmation répartie sur une quinzaine de sites dans toute la ville
- Une impulsion économique à l'arrière-saison touristique
- Un public venu d'horizons différents : insulaire, continental et européen

leurs inquiétudes mais aussi leurs espoirs face aux enjeux actuels. Des films et des documentaires qui donnent à réfléchir.

Avec de la musique avec un grand **M. Enzo Enzo, Ez3kiel, Alexis HK, MO, Tao BY, Hélène Noguerra, Gérard Caussé, Oaï Star, Lingatere**, et bien d'autres feront vibrer les nuits calvaises : vos oreilles ne résisteront pas à cette déferlante de sons venus des quatre coins du monde .

Consommer autrement...

Durant toute la durée du festival, vous pourrez faire vos courses dans des « Ekoshops ». Loin des circuits traditionnels de distribution, les « Ekoshops » se font le reflet d'une consommation alternative où éthique rime avec écologique. On y trouve en urac des huiles essentielles corses, de la bagagerie recyclée, des produits d'alimentation bio, des producteurs insulaires, des vêtements d'ici et d'ailleurs, des cerfs-volants bigarrés...



Des activités variées

L'espace de cinq jours, les rues de **Calvi** deviennent le laboratoire expérimental de la créativité débridée des plasticiens invités. Un univers qui n'appartient qu'à eux mais à découvrir d'urgence. Au programme : **Sylvie Gasnier, Cyril Devogel, Yorga, Xavier Juillot**, la section des Arts plastiques de l'**Università di Corsica**...

Comme tous les ans, la **Maison Ecojolie** prendra place au cœur de ce dispositif : un espace totalement consacré à l'éco-construction et à l'habitat écologique. Créé en 2005, l'espace **Maison Ecojolie** traduit la volonté du **Festival** de promouvoir l'habitat et l'urbanisme durable en Corse de même que dans le bassin méditerranéen. Cette année, des initiations à la manipulation du chanvre, de l'isolation thermique ou de la mono-brique sont proposées.

Avec des activités respectueuses de l'environnement enfin. Sur terre, sur mer ou dans les airs, les fous de la voile, du parapente et du moto-planeur se réunissent pour notre plus grand plaisir et offrent un spectacle à couper le souffle entièrement réalisé avec des énergies renouvelables.

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés. Un terrain de jeux rien que pour eux a été pensé afin de leur permettre de participer à des ateliers ludiques et pédagogiques, à des séances de sport ou de hip-hop et à des activités environnementales et citoyennes.

Parce qu'explorer, rêver, créer, découvrir, c'est apprendre à bien grandir.

Artistes et acrobates venus de Russie brisent... la glace

Après l'immense succès rencontré à Ajaccio en novembre 2008, le **Cirque de Moscou sur Glace** revient émerveiller le public insulaire. Du 6 au 8 Novembre, sous un chapiteau de 1200 M² qui sera monté sur l'**Hippodrome de Biguglia**, la troupe donnera 6 représentations, à raison de 2 par jour. Au programme de ce tout nouveau spectacle intitulé **"Moscow on Ice"** : jonglage, duos artistiques, numéros de hoola-hoops, de contorsionnisme, de patineurs sur échasses, mais aussi duos aériens, barres et poupées russes, monocycles, ballets traditionnels, clowns... 28 artistes tout droit venus de la grande Russie vous offriront ainsi deux heures de pur bonheur, de rire et d'émotion au rythme des musiques traditionnelles (Kalinka, Kasatchok) mais aussi du Cirque nouveau avec

ses accents rock et endiablés. Un spectacle vif et dynamique, parfaitement réglé, à la croisée des arts et des disciplines (cirque, danse, gymnastique...) dont la scénographie met en valeur les costumes aux couleurs chatoyantes. Horaires des représentations : vendredi 6 novembre à 18H00 et 21H00 ; samedi 7 novembre à 16H30 et 20H30 ; dimanche 8 novembre à 16H00 et 19H00. Les places sont en vente depuis le 30 septembre sur www.corsebillet.com, et dans vos points de vente habituels, membres du réseau **Corse Billet** : boutique **Alexandre Bastia Toga** (04 95 32 13 20) ; boutique **Alexandre Borgo** (04 95 36 16 63) ; **Krys Optique Porto Vecchio** (04 95 70 13 60) ; **La Marge Ajaccio** (04 95 51 23 67). + d'infos sur www.asso-aoc.com / www.blesesprod.com



Remise du Prix de la CTC 2008

Institué en 1984 par l'**Assemblée de Corse** dans le cadre de sa politique en faveur de la langue et de la culture corses, le **Prix de la Collectivité Territoriale de Corse** récompense chaque année les deux meilleures œuvres littéraires ou scientifiques relatives à la **Corse**, rédigées en langue corse et en langue française. Chacun des deux prix est doté de 5 000 euros, directement attribués aux auteurs primés. Le **Prix de la CTC 2008** pour l'ouvrage en langue française a été décerné à **Michel Solis** pour **«Henri Tomasi, un idéal méditerranéen»**, publié aux **éditions Albiana**, et pour l'ouvrage en langue corse à **Dumenicantone Geronimi** pour **«A Ghjanna»**, publié aux **Editions Piazzola**. Par ailleurs, le jury a décidé de saluer par une mention spéciale, décernée à titre posthume, l'ensemble de l'œuvre de **Robert Casanova**, auteur de l'ouvrage **«L'invaincu»** paru aux **éditions Albiana**. Ces prix ont été officiellement décernés aux lauréats, le jeudi 15 octobre à 18h30, à l'**Hôtel de Région** par **Ange Santini**, Président du **Conseil Exécutif de Corse** et **Camille de Rocca Serra**, Président de l'**Assemblée de Corse**, en présence de **Simone Guerrini**, Conseiller Exécutif délégué à la Culture et **Marie-Jean Vinciguerra**, Président du **Jury du Prix de la CTC**.

Expositions à Bastia



Samedi 24 octobre, la Ville de Bastia procédera à l'ouverture exceptionnelle du Palais des Gouverneurs (salle des expositions temporaires) de 10h00 à 18h00 (entrée libre) afin de permettre au public d'accéder à l'exposition « Cent cinquante ans de mode à Bastia (1760-1910) » (vêtements, portraits peints, photographies anciennes) organisée

par la Direction du Patrimoine de la municipalité et par Le Comité des Fêtes et de l'Animation du patrimoine de Bastia. A partir du lundi 26 octobre et jusqu'au 30 novembre, elle propose également des expositions originales à la Maison des Quartiers Sud, rue St Eupéry (entrée libre), dont celle du photographe professionnel Christian Buffa autour de «La nuit» (série « Western, tango et paillettes »).

Lorsqu'Alata nous est contée...



Comme chaque dernier vendredi du mois, «l' Association Sportive et Culturelle de San Benedetto» reçoit une personnalité qu'elle a invitée pour parler de la **Corse**, voire de la micro-région. Ce vendredi 30 octobre, c'est **Jean Alesandri**, adjoint au Directeur du **CRDP** et président de la **Société mycologique**, qui nous racontera, à partir de 19h30, une légende d'Alata : **«Les sept moulins - I setti mulini»**. La rencontre débutera à 19h30 et se terminera vers 21h. L'entrée est gratuite. A 21h, le public aura la possibilité de dîner en compagnie de l'invité. La participation financière au dîner (réalisé et servi sur place, au stade) est fixée à 15 € par couvert. Pour cette dernière prestation, il est nécessaire de s'inscrire en téléphonant au **06 84 26 60 15**. A noter : le 27 novembre **I Scontri di San Benedetto** accueilleront **Hélène Paolini-Saez**, Directrice du **Laboratoire Régional d'Archéologie**, en charge de l'inventaire archéologique de la région d'Alata. Celle-ci nous parlera de l'état des fouilles archéologiques dans la micro-région d'Alata.

CONVOCAZIONE ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DE L'AGAPL 2B

Conformément à ses statuts, l'Association de Gestion Agréée des Professions Libérales de la Haute - Corse invite ses adhérents à participer à son Assemblée Générale mixte qui se tiendra :

Le Jeudi 12 Novembre 2009 à 10h30

Au siège social, Lieu dit Strada Vecchia - Valrose - 20290 Borgo

L'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- * Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- * Rapport financier du censeur pour 2008.
- * Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et affectation du résultat.
- * Quitus aux administrateurs.
- * Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- * Désignation du bureau
- * Mise à jour des statuts
- * Mise à jour du règlement intérieur

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

**PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE DE
L'AUTORISATION DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE DE LA COMMUNE DE FOCICCHIA**

CAPTAGES DE QUERCETO SOPRANO et QUERCETO SOTTANO

1ère Parution

Le Préfet de Haute-Corse, informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral n°2009-259-14 en date du 16 septembre 2009, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de FOCICCHIA, avec établissement des périmètres de protection :

- du captage de QUERCETO SOPRANO
- du captage de QUERCETO SOTTANO

Les pièces du dossier seront déposées en Mairie de FOCICCHIA, pendant 15 jours, du **vendredi 6 novembre au vendredi 20 novembre 2009 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celle-ci. Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en Mairie ou adressées par écrit avant la date de clôture de l'enquête, au Maire ou au Commissaire Enquêteur, qui les joindront aux registres.

Mademoiselle Lydia BELGODERE, désignée comme Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

Mairie de FOCICCHIA - 20212 Focicchia
Vendredi 06 novembre 2009 de 14h à 17h
Vendredi 20 novembre 2009 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête, le Commissaire Enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis.

Les copies du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, seront déposées pour y être tenus pendant un an à la disposition du public à la Mairie de **FOCICCHIA**, et au Guichet Unique de l'Eau (DDEA - Résidence Bella Vista - BP 187 - 20293 Bastia Cedex).

Toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à Bastia, le 16 septembre 2009

P/ Le Directeur Départemental
des Affaires Sanitaires et Sociales
de Haute-Corse
L'Ingénieur en Chef du Génie Sanitaire
Joseph MATTEI

COMMUNE DE PARATA AVIS AU PUBLIC

**APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT
DE LA COMMUNE**

Le maire informe le public que le Conseil Municipal a, par délibération en date du 14 septembre 2009, visée par la Sous Préfecture de Corté, le 17 septembre 2009, approuvé le zonage d'assainissement de la commune.

Le document a fait l'objet d'une enquête publique du 25 mai 2009 au 29 juin 2009, **Madame ANGELI Monique**, nommé par le Tribunal Administratif de Bastia, a rendu son rapport le 6 juillet 2009.

Le zonage d'assainissement de la commune peut être consulté au Secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture au public

Fait à Parata le 19 octobre 2009
Le Maire : Ours Pierre LEONI

Maître Jean-Pierre SEFFAR

Avocat à la Cour - Résidence Paoli - 22, rue César Campinchi - 20200 Bastia

VENTE SUR SURENCHERE

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

* Sur la commune de BASTIA :

Dans un ensemble immobilier dénommé "LE CASTAGNO", sis aux numéros 1, 3 et 5 rue du Belvédère, cadastré section AP n°18 à 35

Deuxième lot :

Lot 79 : consistant en un appartement d'une superficie totale de 35,02 m² (Loi carrez 34,82 m²)

Lot 77 : un débarras d'une superficie totale de 11,29m² (Loi carrez 5,54 m²)

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BASTIA (Haute-Corse)

Le 10 décembre 2009 à onze heures

Mise à prix : Quarante deux mille et vingt euros..... (42.020 euros)
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Bastia.

MAIRIE DE VILLE DI PIETRABUGNO

**OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE
A L'ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL**

2ème parution.

Par arrêté N°ar-011009-173 en date du 1er octobre 2009, le Maire de la Commune de VILLE-DI-PIETRABUGNO a ouvert une enquête publique pour l'aliénation d'un chemin rural au Lieu-dit "Tegghiale" (Annonciade prolongée), appartenant au domaine privé de la commune de VILLE-DI-PIETRABUGNO.

Ce chemin rural n'est plus affecté à l'usage du public et n'est plus entretenu.

Compte tenu de la désaffectation du chemin rural précité, son aliénation a été jugée nécessaire.

A cet effet, **Monsieur MOMUS Jean-Pierre**, domicilié à 20200 Bastia, Route Supérieure de Cardo, a été désigné comme Commissaire-Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de VILLE-DI-PIETRABUGNO, du vendredi 16 octobre 2009 au vendredi 30 octobre 2009 inclus.

Pendant la durée de l'enquête, le Commissaire-Enquêteur, siègera deux jours en Mairie de VILLE-DI-PIETRABUGNO, le vendredi 16 octobre 2009, de 9 heures à 12 heures, et le vendredi 30 octobre 2009 de 9 heures à 12 heures.

Le Maire, Jean BAGGIONI.

COMMUNE DE CAMPITELLO

**AVIS DE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU ZONAGE
D'ASSAINISSEMENT ET DE L'ELABORATION
DE LA CARTE COMMUNALE**

2ème parution.

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de CAMPITELLO, du 02 octobre 2009, le zonage d'assainissement et l'élaboration de la carte communale seront soumis à l'enquête publique du 20 octobre 2009 au 03 novembre 2009 inclus, **Monsieur Frédéric LIEUTAUD**, assumera les fonctions de Commissaire-Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- Un dossier sera déposé à la Mairie de CAMPITELLO, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquêtes ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire-Enquêteur, Mairie de Campitello, lequel les annexera aux registres.

- Une permanence sera assurée par le Commissaire-Enquêteur à la Mairie de Campitello, le mardi 20 octobre 2009, le vendredi 23 octobre 2009, le mardi 27 octobre 2009, et le mardi 03 novembre 2009, de 14h00 à 18h00 afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

CONVOCAZIONE ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU CGA 2B

Conformément à ses statuts, le Centre de Gestion Agréé de la Haute - Corse, invite ses adhérents à participer à son Assemblée Générale mixte qui se tiendra :

Le Jeudi 12 Novembre 2009 à 09h30

Au siège social, Lieu dit Strada Vecchia - Valrose - 20290 Borgo

L'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- * Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- * Rapport financier du censeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.
- * Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et affectation du résultat.
- * Quitus aux administrateurs.
- * Exclusion des adhérents pour non - paiement de leurs cotisations.
- * Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration du second collège (Adhérents)
- * Prorogation du bureau actuel
- * Mise à jour des statuts
- * Mise à jour du règlement intérieur

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Communauté de Communes du Nebbiu - Casa cumuna
20232 OLETTA
Tel : 04 95 39 01 09 - Fax : 04 95 39 07 59

Correspondant : Monsieur le Président

Objet du marché :

Réhabilitation et réalisation d'équipements sportifs
Réalisation d'une aire de jeu de boules sur la commune de Poggio d'Oletta

Type de marché de travaux : Exécution

L'avis implique un marché public.

Lieu d'exécution : Commune de Poggio d'Oletta

Nature et étendue des travaux :

Béton pour semelle 71 m³
Mur mixte pierres 1 face alignée avec béton en parement interne 92 m³
Mur en pierres appareillées 2 faces 25 m³
Revêtement en arène granitique 260 m²
Mise en œuvre de 3 candélabres, hauteur de feu 3.90 m
Construction d'un réseau des eaux pluviales en PVC, 315 mm 12 ml

Renseignements relatifs au marché : il n'est pas prévu de décomposition en lots
Des variantes seront-elles prises en compte : oui.

Durée du marché ou délai d'exécution : 3 mois

Date prévisionnelle de commencement des travaux : Novembre 2009

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le marché est financé par : la Collectivité Territoriale de Corse.

Le reste du financement provient des fonds propres de la Communauté de Communes ou d'emprunts bancaires.

Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif. (Section Comptable 2313)

Le délai global de paiement est de 40 jours conformément aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises

En application de l'article 51-II du code des Marchés Publics, si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée : l'euro

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures :

Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières

Situation juridique - références requises :

- Imprimé DC 4 « Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants » (disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics) ;

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner

- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L.5212-4 du code du travail,

- Imprimé DC5 « Déclaration du candidat » (disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Capacité économique et financière - références requises :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
- Attestation d'assurance garantie décennale et responsabilité civile se rapportant à la nature des prestations à exécuter

- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché ;

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- DC6 Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D.8222-8 du code du travail ;

- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger;

- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics) ;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dessous avec leur pondération :

1. La valeur technique : 60%
2. Le prix des prestations : 40 %

Type de procédure : Appel d'Offres Ouvert. Articles 33, 57, 58 et 59 du Code des Marchés Publics

Date limite de réception des offres : 20 Novembre 2009 à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus :

BET POZZO DI BORGO
Lot Arbuceta - Ceppe - 20620 BIGUGLIA
Tel : 04.95.30.59.69 - Fax : 04.95.30.60.02

Adresse auprès de laquelle les dossiers consultation des entreprises peuvent être obtenus :

BET POZZO DI BORGO
Lot Arbuceta - Ceppe - 20620 BIGUGLIA
Tel : 04.95.30.59.69 - Fax : 04.95.30.60.02

Le Dossier de Consultation des Entreprises est remis contre paiement des frais de reprographie.

Ces frais s'élèvent à 50 euros. Ils seront réglés suivants les modalités suivantes : Chèques.

Néanmoins les dossiers pourront être téléchargés gratuitement sur le site :

www.cabinet-pozzodiborgo.com

Adresse de remise des plis : les plis devront être adressés en courrier recommandé avec avis de réception postal ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remises contre récépissé à l'adresse ci-dessous : Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Nebbiu

Casa Cumuna
20232 OLETTA

Et selon les modalités décrites dans le règlement de la consultation.

Horaires d'ouverture de la Communauté de Communes : 9H00 12H00 - 14H 16H30

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'instruction des recours :

Tribunal Administratif
chemin Montepiano - 20200 BASTIA
Tel : 04.95.32.88.66 - Fax : 04.95.32.38.55

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 Octobre 2009

Le Président
Jean-Pierre LECCIA.

COMMUNE DE CERVIONE

Arrêtés N°59/2009 du 7 septembre 2009

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le maire de la commune de Cervione, chargée de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) informe la population :

Qu'une enquête publique aura lieu du 25 septembre 2009 au 30 Octobre 2009 concernant l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Cervione.

Madame **Madeleine LANFRANCHI-LEBLANC** demeurant résidence « U Pianu » à Vezzani (20242) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par le Président du Tribunal Administratif de Bastia, et assurera une permanence en mairie de Cervione aux dates suivantes :

- * Vendredi 25 septembre 2009 de 13h30 à 16h à la Mairie de Cervione
- * Vendredi 2 Octobre 2009 de 13h30 à 16h à la Mairie de Cervione
- * Vendredi 16 Octobre 2009 de 13h30 à 16h à la Mairie de Cervione
- * Vendredi 30 Octobre 2009 de 13h30 à 16h à la Mairie de Cervione

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de l'élaboration du plan local d'urbanisme pourront être consignées, sur les registres d'enquêtes déposés à la mairie de Cervione aux jours et heures d'ouvertures habituels des locaux. Elles peuvent étre également adressés par écrit au commissaire enquêteur.

Le Maire de Cervione
Marc Antoine Nicolai

COMMUNE DE CERVIONE

Arrêtés N°60/2009 du 7 septembre 2009

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le maire de la commune de Cervione, chargée de l'élaboration du plan de zonage et d'assainissement (PZA) informe la population :

Qu'une enquête publique aura lieu du 25 septembre 2009 au 30 Octobre 2009 concernant l'élaboration du plan de zonage et d'assainissement de la commune de Cervione.

Madame **Madeleine LANFRANCHI-LEBLANC** demeurant résidence « U Pianu » à Vezzani (20242) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par le Président du Tribunal Administratif de Bastia, et assurera une permanence en mairie de Cervione aux dates suivantes :

- * Vendredi 25 septembre 2009 de 10h à 12h à la Mairie de Cervione
- * Vendredi 2 Octobre 2009 de 10h à 12h à la Mairie de Cervione
- * Vendredi 16 Octobre 2009 de 10h à 12h à la Mairie de Cervione
- * Vendredi 30 Octobre 2009 de 10h à 12h à la Mairie de Cervione

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de l'élaboration du plan de zonage et d'assainissement pourront être consignées, sur les registres d'enquêtes déposés à la mairie de Cervione aux jours et heures d'ouvertures habituels des locaux. Elles peuvent étre également adressés par écrit au commissaire enquêteur.

26

DI RUSSO & Associés

Société d'Avocats
62, rue Sainte
13001 Marseille

LOGISTIQUE**TRANSPORTS CONTENEURS**

SARL au capital de 76.500 euros
Quartier Saint Martin
Vallon de la Fontaine
13520 Les Baux de Provence
RCS Tarascon : 423 126 705

TRANSMAVIN

SA au capital de 59.200 euros
Route Nationale Bravone
20230 Linguizzetta
RCS Bastia : 071 807 051

AVIS DE PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Linguizzetta du 18 septembre 2009, les sociétés LOGISTIQUE TRANSPORTS CONTENEURS et TRANSMAVIN, ont établi un projet de fusion par absorption de la Société LOGISTIQUE TRANSPORTS CONTENEURS par la Société TRANSMAVIN.

L'évaluation des biens transmis s'établit à :

Actif : 1.655.922 euros
Passif : 1.199.028 euros
Soit un apport net de 456.894 euros
La Société TRANSMAVIN, détenant la totalité des parts sociales de la Société LOGISTIQUE TRANSPORTS CONTENEURS, il n'y a pas lieu à augmentation de capital. Compte tenu de la situation décrite, il n'y a pas lieu à attribution d'actions et le rapport d'échange ne sera pas mis en application.

Toutes les opérations effectuées par la société absorbée depuis le 1er janvier 2009 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la Société TRANSMAVIN.

La Société LOGISTIQUE TRANSPORTS CONTENEURS, sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, le 23 septembre 2009 et au Greffe du Tribunal de Commerce de Tarascon le 28 septembre 2009. Les formalités seront effectuées au Greffe des Tribunaux de Commerce de Bastia et Tarascon.

Pour avis,

22

**TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE BASTIA**

CHAMBRE DES REDRESSEMENTS
JUDICIAIRES

LOI DE SAUVEGARDE
DECRET DU 28/12/2005

EXTRAIT

Par jugement du 12 octobre 2009, le Tribunal prononce le redressement judiciaire à l'égard de François Bracci, exploitant Agricole ayant son siège social Domaine Piretto Casta, 20246 Santo Pietro di Tenda

Forme : Agriculteur
Activité : Exploitant Agricole
Date de cessation des paiements : 3 août 2009

Juge commissaire : M. Lenfantin, Juge commissaire titulaire et M. Huber, Juge commissaire suppléant

Mandataire judiciaire : Maître de Moro Giafferi, BP 75, Immeuble U Boscu d'Oru, Bt. B, Pietranera, 20289 Bastia Cedex

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire.

Pour extrait : F/F Le Greffier

10

KALOU

SARL au capital de 5000 euros
Siège : Centre Commercial Benista
Route de Porticcio - 20117 Cauro
RCS Ajaccio : 502 468 101

Aux termes d'une délibération en date du 13/10/2009, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Laurent Roger Bailliez, et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Antoine Pascal Camugliani, demeurant Chez Mme Fabienne Lebouchard, Route de Conca, 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio, pour une durée illimitée.

La gérance,

14

SOFIRAL

Société d'Avocats
Résidence Mattéa - Route de la Mer
20213 Folelli
Tél : 04 95 59 83 11 - Fax : 04 95 59 82 71

La location gérance consentie par acte SSP en date à Porto-Vecchio du 10 avril 2009, par la Société Hôtelière de Pinarello, SARL au capital de 60.000 euros, dont le siège est à Pinarello, Par Sainte Lucie de Porto-Vecchio, 20124 Zonza (046 920 484 RCS Ajaccio), à Monsieur Pierre Albin Del Testa, né le 14 juin 1977 à Arles, de nationalité française, demeurant et domicilié à Porto-Vecchio, 20137, Village de Fossi, concernant la branche d'activité de restauration sis et exploitée sous l'enseigne commerciale **U PAESOLU**, sise à Pinarello, Par Sainte Lucie de Porto-Vecchio, 20124 Zonza, a pris fin le 15 octobre 2009 sur accord des parties.
Mention sera faite au RCS Ajaccio.

21

**TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE BASTIA**

CHAMBRE DES REDRESSEMENTS
JUDICIAIRES

LOI DE SAUVEGARDE
DECRET DU 28/12/2005

EXTRAIT

Par jugement du 12 octobre 2009, le Tribunal prononce la liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la SCI SAINT MARTIN ayant son siège social Les Collines Allées des Fauvettes, 20620 Biguglia, son représentant légal Pasqualini Pierre Samuel, demeurant audit siège :

Forme : Société Civile
Inscrite au RCS : 422 434 571 RCS Bastia

Activité : L'acquisition du ou des terrains sis à Biguglia

Date de cessation des paiements : 9 mars 2009

Juge commissaire : M. Lenfantin, Juge commissaire titulaire et M. Huber, Juge commissaire suppléant

Mandataire judiciaire : Maître de Moro Giafferi, BP 75, Immeuble U Boscu d'Oru, Bt. B, Pietranera, 20289 Bastia Cedex

Pour extrait : F/F Le Greffier

28

**SCP LAGOURGUE
VERGOZ GRONDIN
GAUTHIER**

Notaires Associés
2, rue Evariste de Parry
BP 104 - 97862 Saint Paul Cedex

**DECLARATION
D'INSAISSABILITE**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bernard Lagourgue, Notaire associé à St-Paul (Réunion), le 16 septembre 2009, une déclaration d'insaisissabilité a été effectuée par : M. Pierre Paul Louis Vivier, expert-comptable, époux de Mme Véronique Françoise Michelle Coudurier-Boeuf, demeurant à St Paul Section St Gilles Les Bains, (97434), 12, rue Betina, sur divers immeubles et notamment sur : Désignation : Bien situé à Zonza (Corse du Sud), 20124, Lieu-dit Caramontino : Une parcelle de terrain à bâtir sise à Zonza Corse du Sud, cadastré : Section I : numéro 3331 ; surface : 23a 38ca. Cette déclaration n'a d'effet qu'à l'égard des créanciers professionnels du déclarant dont la créance est née après la publication de l'acte au bureau des hypothèques.

Pour insertion unique,
Le notaire.

13

LEG

Société Civile Immobilière
Au capital de 1524,49 euros
Siège : Résidence Les Remparts
Boulevard Wilson
20260 Calvi (Corse)
381 322 338 RCS Bastia

L'assemblée générale extraordinaire en date du 5 octobre 2009, a décidé :
- d'augmenter le capital d'une somme de 475,51 euros, afin de le porter de 1524,49 euros à 2000 euros, par incorporation des réserves d'une somme de quatre cent soixante-seize euros (476). Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'élevation de la valeur nominale de 15,24 euros à 20 euros chacune.

Et d'augmenter le capital d'une somme de 2000 euros, afin de le porter de 2000 à 4000 euros, en numéraire, par création de 100 parts nouvelles de 20 euros de nominal chacune, entièrement libérées.

Le capital social est porté à 4000 euros. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié de la manière suivante :

*** Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à la somme de mille cinq cent vingt-quatre euros et quarante neuf cents (1524,49).

*** Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à la somme de quatre mille (4000 euros).

Il est divisé en deux cents (200) parts sociales de vingt (20,00) euros l'une, toutes de mêmes catégories, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,
Le Représentant légal.

12

Société Titulaire d'un Office Notarial
à Prunelli di Fiumorbo
Me François GRIMALDI
Notaire à Prunelli di Fiumorbo

CESSION DE DROIT AU BAIL

Aux termes d'un acte reçu par Maître François Grimaldi, notaire à Prunelli di Fiumorbo, le 31 août 2009, enregistré SIE pôle enregistrement de Bastia le 17 septembre 2009, bordereau n°2009/996, case n°1.

Monsieur Paul Pierre Bichet, retraité et Mme Marie France Crispi, demeurant ensemble à Sotta (Corse du Sud), Lieu-dit Village.

Ont cédé moyennant le prix principal de quarante mille euros (40.000,00 euros). A la société dénommée GEISHA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7500 euros, dont le siège est à Porto-Vecchio, (Corse du Sud), Résidence Saint François, Route de Bastia, SIREN 449 049 188 RCS Ajaccio.

Tous ses droits au bail qui leur avait été consenti portant sur des locaux dépendant d'un immeuble, situés sur la commune de PORTO-VECCHIO (Corse du Sud), 12, rue Général Leclerc, savoir le premier à gauche de l'entrée principale en regardant la façade.

La présente cession est faite pour le temps qui en reste à courir à compter du jour de l'acte : 31 août 2009

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues à Ajaccio, en l'Etude de Maître Spadoni, Notaire à Ajaccio, domicile élu à cet effet, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

Pour avis,
Signé : François GRIMALDI
Notaire.

08

SARL ANTAC

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8000,00 euros
Siège : Immeuble Guzzo
RN 193 - 20600 Furiani
RCS : B 392294278

Aux termes d'une délibération en date du 05 octobre 2009, l'assemblée générale extraordinaire a :

- Pris acte de la démission de Monsieur Antoine Acquatella, demeurant Lieu-dit Castellaccia, 20620 Biguglia

- Nommé Mademoiselle Laëticia Acquatella, demeurant Lieu-dit Castellaccia, 20620 Biguglia, en qualité de gérant associé pour une durée indéterminée à compter du 05/10/2009 en remplacement de Monsieur Antoine Acquatella. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis,

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BASTIA**

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex
Accès Minitel 3617 Infogreffe

09

Par jugement en date du 13/10/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler directement ou indirectement toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale pour une durée de 5 ans à l'encontre de :

M. Oussellam Nabli
Né le 18/05/1980 à Ma Tamsamane Nador (Maroc)
Domicilié : 11, Bd Paoli, 20200 Bastia
Maçonnerie générale
RM : n°479 862 709 (535.04.2B)

Pour extrait,
SCP NAPPI-CASANOVA,
Greffiers Associés

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.
GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS





AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**PROCÉDURE ADAPTÉE - CCI2B / SG /2009-065
(MONTANT INFÉRIEUR A 133.000 EUROS)**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port
20293 Bastia Cedex
Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Correspondant :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port
20293 Bastia Cedex
Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : Prestations de service pour la réalisation d'un document de communication intitulé "BILAN DE MANDATURE 2005-2209"

Lieux de livraison : Palais Consulaire

Type de marchés : Marchés de services

Caractéristiques principales du marché :

Indiquées au CCP

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Mode de passation du marché : Défini par les articles 26.I et 28 du nouveau code des marchés publics.

Durée du marché :

Deux mois

L'avis concerne un marché public

Modalités essentielles de financement et de paiement :

- Les articles 86 à 111 du code des marchés publics (titre IV - Chapitre 1er)

- Le paiement des acomptes est de 30 jours par virement

- Crédits ouverts aux sections comptables 110

Langue dans laquelle les candidatures et les offres doivent être adressées :

Le Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

La demande de dossier et sa remise gratuite se feront à l'adresse ci-dessous :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse

Direction Générale

Département Juridique et Affaires Générales

Hôtel Consulaire - B.P 210 - 20293 Bastia Cedex

ou téléchargement sur le site : www.ccihc.fr

Présentation des documents et des renseignements à fournir par le candidat :

Le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du nouveau code des marchés publics.

- La copie du ou des jugements prononcés. S'il est en redressement judiciaire.

- Les imprimés DC4 et DC5 dûment complétés et signés disponibles aux adresses suivantes <http://www.minefi.gouv.fr> (thème : marchés publics) et www.ccihc.fr ou bien tous documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et

financières ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.

- La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public et privé.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions de l'article 43 ou qui, le cas échéant après mise en oeuvre des dispositions de l'article 52.I alinéa 1°, produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 45 ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

Date limite de remise des offres : Le 16 novembre 2009 à 10h

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures qui n'ont pas été écartées en application des dispositions de l'article 52 alinéa 2° sont examinées au regard :

* des garanties et capacités techniques et financières

* de la liste des principaux services sur les trois dernières années

Les candidatures qui ne satisfont pas à ces niveaux de capacités seront éliminées.

Critères d'attribution des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

* Un mémoire technique présentant de manière détaillée la méthodologie de réalisation du document de communication (40%)

* Délai de réalisation du document de communication (10%)

* Prix (50%)

Durée de validité des offres : 120 jours.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : CCI2B/SG/2009-065

Adresse à laquelle le dossier devra être déposé :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse

Direction Générale

Département Juridique et Affaires Générales

Hôtel Consulaire - B.P 210

20293 Bastia Cedex

ou téléchargement sur le site : www.ccihc.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :

Département Juridique et Affaires Générales

Tél. 04.95.54.44.39 - Fax : 04.95.54.44.96

Renseignements techniques :

Secrétariat Général

Tél : 04 95 54 44 32

Fax : 04 95 54 44 45

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia

Chemin Montepiano

20407 Bastia Cedex

Tél. : 04.95.32.88.66 - Fax : 04.95.32.88.55

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Département Juridique et Affaires Générales

Tél. : 04.95.54.44.39 - Fax : 04.95.54.44.96

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille cedex 20.

Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours :

- Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et recours en annulation dans un délai de deux mois suivant la notification de la décision.

- Référé précontractuel effectué avant la conclusion du marché (Article L.551.1 du code de la justice administrative).

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 20 octobre 2009

COURSICA

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 7600 euros

Siège social : Galerie Commerciale U Centre

Route de Bastia - 20137 PORTO VECCHIO

R.C.S. AJACCIO B 448 776 310

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 2009, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

LIBRAIRIE GRAND SUD

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 15.244,91 euros

Siège social : Lieudit Mattonara

Les Quatre Chemins - 20137 PORTO VECCHIO

R.C.S. AJACCIO B 387 967 755

Aux termes de l'assemblée générale du 5 octobre 2009, M. Dominique ROSSI, demeurant Lieudit Pezza Cardo, 20137 PORTO VECCHIO, a été nommé Gérant en remplacement de Madame Solange ORSETTI, Immeuble Bénista, 20137 PORTO VECCHIO, démissionnaire, à compter du 5 octobre 2009. L'article 7 des statuts a été corrélativement modifié.

RCS : AJACCIO.

Pour avis,

SNC MOCCHI TRAVAUX PUBLICS

SNC au capital de 600.000 euros

Siège : Lieu-dit Santa Giulia - 20110 Propriano

RCS Ajaccio : 381 304 179

Aux termes d'une décision en date du 29 juin 2009, à Propriano, l'associé unique a décidé de nommer Monsieur Marc Romei, demeurant Résidence Alzo di Sole, Bât. F, Col d'Aspretto, BP 594, 20189 Ajaccio Cedex 2, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Joseph Lorenzoni demeurant, 11, Avenue Emile Sari, 20200 Bastia, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis,

JURISCONSULTE HABITAT

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 900 euros

Siège social : Immeuble Gabbani

La Poretta - 20137 PORTO VECCHIO

R.C.S. AJACCIO B 499 296 457

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 2009, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

FIDAL

80, route des Lucioles

Sophia Antipolis - 06560 Valbonne

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/09/2009, enregistré à Ajaccio, le 12/10/2009

Maître Gilles Baronne, administrateur judiciaire demeurant, 14, rue du Viaduc, à Nogent Sur Marne, (94130), agissant en qualité d'administrateur judiciaire, désigné à cette fonction par un jugement du Tribunal de Commerce d'Ajaccio, en date du 30 mars 2009, de la Société en liquidation judiciaire ACQUACOLE SUB SERVICES, SAS au capital de 200.000 euros, dont le siège social est sis ZI de Baléone à Sarrola-Carcopino (20167), RCS Ajaccio : 384 654 679.

A vendu en application des dispositions des articles L.642-1 et suivants du Code de Commerce, et en exécution du jugement du Tribunal de Commerce d'Ajaccio du 15 juin 2009, A : La Société AFQR, SAS, au capital de 238.000 euros, siège social : 10, Boulevard Général Leclerc, 20000 Ajaccio, RCS Ajaccio : 442 373 098.

Certains actifs dépendant d'un fonds de commerce d'élevage de poissons et réalisation de prestations de services afférents aux travaux aquacoles (principalement emballage), sis à Sarrola-Carcopino (20167), et exploité à Zone Industrielle de Baléone, RN 193, pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de Ajaccio sous le numéro RCS 384 654 679, moyennant le prix de 42431 euros s'appliquant aux éléments corporels pour 42430 euros et aux éléments incorporels pour 1 euro. L'entrée en jouissance a été fixée au 15/06/2009.

SARL MICELOSA

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1000 euros

Siège social : Impasse Etori

20137 PORTO VECCHIO

R.C.S AJACCIO B 497 913 640

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2009, les associés ont décidé :
- Conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société ;
- de nommer aux fonctions de gérant à compter du 23 septembre 2009 en remplacement de Mme Catherine THORIN demeurant à PORTO VECCHIO (20137) 138 Résidence Marina Di Fiori, démissionnaire, Melle Karine THORIN demeurant à PORTO VECCHIO (20137), Araggio.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

SARL CLIM'E SOLE

SARL au capital de 15000 euros

Siège : Imm. Pouillon

Rue Laurent Casanova - 20200 Bastia

512855982 RCS Bastia

L'AGE du 08/10/2009, a décidé d'étendre l'objet social de la société à : Travaux d'installation électrique dans tous locaux.
Modification au RCS Bastia.

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale n°04 parue dans "L'Informateur Corse Nouvelle" n° 6271, parution semaine du 26 juin au 02 juillet 2009, concernant l'objet dans l'avis de modification de gérance pour la SARL Les Immortelles, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro 491 930 129, **il fallait lire** : De plus, l'objet de la société a été reprecisé, et est ainsi désormais rédigé comme suit : "La société a pour objet : fabrication et vente en France et à l'étranger d'huiles essentielles et de produits cosmétiques principalement d'origine végétale destinés aux professionnels et aux particuliers", et l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Au lieu de : De plus, l'objet de la société a été reprecisé et l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

ACQUACLIM

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000,00 euros
Siège : 23, Bd Dominique Paoli
20090 Ajaccio
RCS Ajaccio : 500 256 441
N° Gestion : 2007 B 437

CHANGEMENT DE GERANCE

Aux termes d'un procès verbal en date du 15/08/2009, il a été décidé de nommer Monsieur Mohamed El Alyaouy, demeurant à Ajaccio (20090), au 23, Boulevard Dominique Paoli, gérant de la Société **ACQUACLIM**, à compter du 15/08/2009, en remplacement de Mme Martine Huysmans, démissionnaire, à la même date et de modifier en conséquence l'article 14 des statuts.

Pour avis, le gérant.

FIN DE LOCATION GERANCE

Le contrat de location gérance qui avait été consentie par acte sous seing privé en date du 24/02/2009 à Bastia enregistré au Centre des Impôts de Bastia, le 06/05/09, par la SDF PETRONI, loueur, composée de Monsieur Henri Petroni, né le 20/03/1962, demeurant 16, Avenue Emile Sari, 20200 Bastia, et de Monsieur Eric Petroni, né le 06/01/1965, demeurant Résidence Impératrice 2, route de Ville à Bastia, à Monsieur Albertini Jean Marc, demeurant le 33 Bis immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 331739425, demeurant à RESTAURANT LE 33 BIS, 33, rue César Campinchi, 20200 Bastia, et portant sur un fonds de commerce exploité à 33, rue César Campinchi, 20200 Bastia, est venu à expiration le 30/06/2009, suivant ordonnance de référé du Tribunal de Grande Instance de Bastia en date du 13/08/2009, signifiée le 01/09/09.

Pour insertion unique,

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce légale n°43, parue dans le journal "L'Informateur Corse Nouvelle", semaine du 09 octobre 2009 au 15 octobre 2009, N°6284, concernant "l'Avis de Constitution", de la SARL "CORSEBILLET". **Il fallait lire** : Gérance : Madame Françoise BERTOGLIO, épouse BAILE, née le 14/05/1959 à MARSEILLE (Bouches du Rhône), demeurant Lieu dit Canali, 20167 CUTTOLI-CORTICCHIATO, a été nommée gérante sans limitation de durée par l'assemblée générale des associés réunie le 2 octobre 2009.

Et non : le septembre 2009, comme cité par erreur.
Le reste sans changement.

**AVIS D'OUVERTURE
D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE**

**PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE DE
L'AUTORISATION DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE DE LA COMMUNE DE BARRETTALI
CAPTAGES DE U PICU, SUAGHJOLA, CALCINAGHJU, TORRA,
LA GALERIE, PURAGHJU**

1ère Parution

Le Préfet de Haute-Corse, informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral n°2009-264-5 en date du 21 septembre 2009, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de BARRETTALI, avec établissement des périmètres de protection des captages de :

- U PICU
- SUAGHJOLA
- CALCINAGHJU
- TORRA
- LA GALERIE
- PURAGHJU

Les pièces du dossier seront déposées en Mairie de BARRETTALI, pendant 22 jours, du **samedi 31 octobre au samedi 21 novembre 2009 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celle-ci. Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en Mairie ou adressées par écrit avant la date de clôture de l'enquête, au Maire ou au Commissaire Enquêteur, qui les joindront aux registres. **Monsieur William PUCCIO**, désigné comme Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

Mairie de BARRETTALI - 20228 Barrettali

- Samedi 31 octobre 2009 de 9h à 12h
- Mardi 17 novembre 2009 de 9h à 12h
- Samedi 21 novembre 2009 de 9h à 12h

A l'issue de l'enquête, le Commissaire Enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis.

Les copies du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, seront déposées pour y être tenus pendant un an à la disposition du public à la Mairie de **BARRETTALI**, et au Guichet Unique de l'Eau (DDEA - Résidence Bella Vista - BP 187 - 20293 Bastia Cedex).

Toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à Bastia, le 21 septembre 2009

P/ Le Directeur Départemental
des Affaires Sanitaires et Sociales
de Haute-Corse
L'Ingénieur en Chef du Génie Sanitaire
Joseph MATTEI

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE****IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LA MARCHÉ**

Caisse de Mutualité Sociale Agricole de la Région Corse
1, Parc Cuneo d'Ornano
BP 407
20175 Ajaccio Cedex 1
Tél : 04.95.29.27.00
Fax : 04.95.29.27.60
Mél : marchepublic.grprec@msa20.msa.fr

OBJET DU MARCHÉ :

Marché relatif à une étude comparative permettant de définir la stratégie immobilière pour le siège de la Mutualité Sociale Agricole de la Corse.

CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- * Valeur technique du candidat (60%)
- * Prix de la prestation (40%)

PROCEDURE :

Marché à procédure adaptée (M.A.P.A) article 28 du Code des marchés publics.

ADRESSE A LAQUELLE LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION DOIVENT ETRE RETIRES :

MSA de la région Corse
A l'attention de Mme Eliane Raccah
Parc Cuneo d'Ornano
BP 407 - 20175 Ajaccio Cedex 1

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 1° décembre 2009 à 16 heures
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 16 octobre 2009

INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

Email : al@informateurcorse.com

**SOLENZARA MARINE
SERVICE**

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 38.122 euros porté à 100.002 euros
Siège social : Résidence les Trois Perles,
20145 SARI SOLENZARA
B 422 946 202

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 30 août 2009, enregistrée à la recette des Impôts de PORTO VECCHIO le 7 octobre 2009, Bordereau 2009/343, Case n°4, a décidé d'augmenter le capital social de 61 880 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à trente-huit mille cent vingt-deux euros (38.122 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à cent mille deux euros (100.002 euros)

La Gérance,

SARL CAMPING A MARINA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 153.000 euros
Siège : Golfe de la Liscia - 20111 Calcatoggio
RCS Ajaccio : B 501 713 721

Par assemblée en date du 1er octobre 2009, la collectivité des associés a décidé de nommer Monsieur Nicolas Fabiani, né le 4 janvier 1980 demeurant Canale-Balogna, pour une durée indéterminée aux fonctions de co-gérant aux côtés de Mme Bardin Dominique.

Pour avis,

VALMAT

SARL au capital de 486.800 euros
Siège : Lieu-dit Santa Giulia - 20110 Propriano
RCS Ajaccio : 494 113 558

Aux termes d'une décision en date du 17 juin 2009, à Propriano, l'associé unique a décidé de nommer Monsieur Marc Romei, demeurant Résidence Alzo di Sole, Bât. F, Col d'Aspretto, BP 594, 20189 Ajaccio Cedex 2, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Joseph Lorenzoni demeurant, 11, Avenue Emile Sari, 20200 Bastia, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis,

CASALE DI PETRA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5000 euros
Siège de la liquidation : Lieudit Foce Incesa
Route de Palombaggia - 20137 Porto-Vecchio
R.C.S. Ajaccio B 495 409 716

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 septembre 2009, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 3 septembre 2009 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur M. Jean Pierre CECCONI, demeurant Route de Palombaggia, 20317 PORTO VECCHIO, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Lieudit Foce Incesa, Route de Palombaggia, 20137 PORTO VECCHIO, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio. Mention sera faite au RCS : Ajaccio.

Pour avis,

Cabinet d'Avocat
DANIEL ATTARD
 Actes & Droit
 Spécialiste en Droit des Sociétés
 4, Boulevard des Alpes
 38240 Meylan

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SARL
Dénomination : "GMA CORSE"
Siège : 20090 Ajaccio (Corse), Résidence "Cala di Sole", Rue Elie Exiga, Bât. C1
Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger :
 - Tous travaux du bâtiment et tous travaux publics ;
 - Négoce, achat, vente, location sous toutes ses formes, de tous biens relatifs à la construction, l'aménagement, la rénovation de meubles ou d'immeubles
Durée et immatriculation : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS Ajaccio
Capital : 1000 euros
Gérant : Monsieur Emmanuel Coletta, demeurant à 38130 Echirrolles (Isère), 1, rue Jean-Pierre Timbaud, nommé pour une durée illimitée.

Pour avis,

SCI AGILA

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 06/10/2009, a été constituée une Société Civile Particulière sous les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI AGILA
Siège : Bd Pasquini, L'Alivi, 20220 Ile-Rousse, chez Mattei J.CI
Capital : 900 euros - 90 parts
Objet : Gestion, administration, mise en valeur des biens, par achat, construction, apport ou location
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia
Apport en numéraire : 900 euros
Gérante : Mme Mattei-Guerrini Sylvie, 20220 Ile-Rousse, Bd Pasquini, L'Alivi
Cession de parts : Agrément des associés
Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 5 octobre 2009, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société Civile Immobilière
DENOMINATION : SCI CANNICCIA
SIÈGE SOCIAL : Espace Poretta, Route de Bastia, 20137 PORTO VECCHIO
OBJET : Acquisition, division, aménagement, vente d'immeubles non bâtis ; Acquisition, vente, rénovation, transformation et/ou surélévation d'immeubles déjà bâtis ; Acquisition de terrains destinés à l'édification de tous bâtiments tels qu'habitations collectives ou individuelles en vue de leur vente ; construction d'un ou plusieurs immeubles en vue de leur vente en totalité ou par fractions.
DURÉE : 99 années
CAPITAL : 1000 euros
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1000 euros
GERANCE : M. Joël MARCHETTI, demeurant 12 Trinité, 20137 PORTO VECCHIO
CESSION DE PARTS : Cessions libres entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant ; Agrément préalable de l'assemblée générale pour les autres personnes
IMMATRICULATION : RCS Ajaccio

Pour avis,

COMMUNE DE L'ILE-ROUSSE

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

MARCHE DE FOURNITURE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :

Mairie de l'Ile-Rousse BP 11
 20220 L'Ile-Rousse
 Téléphone : 04 95 63 01 80
 Télécopieur : 04 95 60 31 79
 Courriel : ile-rousse.mairie@wanadoo.fr

Le retrait du cahier des charges se fait par demande écrite (courrier, courriel ou télécopie) auprès de la Mairie. Il peut être téléchargé directement sur le site Internet de la mairie www.ilerousse.fr informations municipales, marchés publics, appel d'offres.

Les offres seront envoyées à la Mairie.

POUVOIR ADJUDICATEUR : Monsieur ALLEGRINI-SIMONETTI Jean-Joseph

OBJET DU MARCHÉ :

Fourniture et pose de bornes escamotables pour la commune de L'Ile-Rousse

CONDITION DE PARTICIPATION : Le contenu du dossier de candidature et les critères de sélection sont précisés dans le règlement de la consultation.

DÉLAI D'EXÉCUTION : Le délai d'exécution est de 45 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

DÉLAI MINIMUM DE VALIDITÉ DES OFFRES : 90 jours à compter de la réception des offres.

PROCÉDURE : Procédure adaptée (MAPA) définie aux articles 26 et 28 du code des marchés publics 2006.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. prix des prestations : 70%
2. délai de livraison et d'exécution des travaux : 30 %

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le mercredi 18 novembre à 16 heures.

DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS : vendredi 23 octobre 2009 INFORMATEUR CORSE

ADRESSE auprès de laquelle les renseignements d'ordre technique peuvent être demandés : Mairie de L'Ile-Rousse, BP 11, 20220 L'ILE-ROUSSE

Tél : 04 95 63 01 80 - Fax : 04 95 60 31 79

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :

Le Tribunal de Bastia Haute-Corse (2B)

Adresse : Villa Montepiano

20407 BASTIA Cedex

Courriel : greffe.ta.bastia-bastia@juradm.fr

<http://bastia.tribunal-administratif.fr>

MANOURIA EDITIONS

SARL au capital de 800 euros
 Siège : Maison près de l'Aqueduc
 20167 Mezzavia
 RCS Ajaccio 442 311 478

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/06/2009 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 30/06/2009 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe, Alain, Marie MAGNAN, demeurant Résidence Valle Serena, Bât 1, Rue Martin Borgomano 20090 Ajaccio, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Maison près de l'Aqueduc 20167 Mezzavia. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis
 Le Liquidateur

Albert PELLEGRINI

Avocat à la Cour
 Diplômé d'Etudes Spécialisées
 Spécialiste en Droit Fiscal, Droit Commercial,
 Droit des Sociétés
 Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
 20200 Bastia
 Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

Suivant acte sous seing privé en date du 19.10.2009 à Bastia, enregistré à la recette des impôts de Bastia, le 21.10.2009, case n°15, bordereau n°2009/1134.

Mme Martine Marie Millot et Monsieur Yannick Louis André Millot, son époux demeurant Lieu-dit Varaldinaja, 20167 Appietto.

Ont cédé à : La Société SANTE CAPILLAIRE, EURL, au capital de 5000,00 euros, dont le siège social est 4, rue César Campinchi, 20200 Bastia, en cours d'immatriculation au RCS Bastia, représentée par la gérante Catherine Turbiarz, un fonds de commerce d'institut capillaire, sis et exploité, 4, rue César Campinchi, moyennant le prix de 70.000,00 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 30/10/2009.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au Cabinet de Maître Albert Pellegrini, Port de Plaisance de Toga, 20200 Bastia

Pour avis,

Albert PELLEGRINI

Avocat à la Cour
 Diplômé d'Etudes Spécialisées
 Spécialiste en Droit Fiscal, Droit Commercial,
 Droit des Sociétés
 Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
 20200 Bastia
 Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

SANTE CAPILLAIRE

Société à Responsabilité Limitée
 Au capital de 5000,00 euros
 Siège : 4, rue César Campinchi
 20200 Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 19 octobre 2009, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : SANTE CAPILLAIRE

Siège : 4, rue César Campinchi, 20200 Bastia

Objet : La gestion d'un fonds de commerce en tant que spécialiste visagiste capillaire, (cette activité pourra être exercée sous forme de franchises ou en tant que professionnel indépendant), et plus généralement toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 5000,00 euros

Gérance : Madame Catherine Turbiarz, demeurant Maison Dami, Route de Sainte Lucie, 20230 Santa Lucia di Moriani, assure la gérance

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, la gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 20 octobre 2009, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : MSN.BTP

Siège : Bastia (Haute-Corse), Résidence Le Rivoli, Lieu-dit Rotone, Bâtiment B

Objet : L'entreprise générale du bâtiment, la maçonnerie et les travaux courants de béton armé, les travaux de charpente, le terrassement, la couverture ;

Tous travaux concernant le gros oeuvre ;

Les travaux de second oeuvre ;

Les activités d'aménagement et de finition des locaux tel que plâtrerie, peinture, vitrerie, miroiterie, revêtements des sols, carrelage, menuiserie, serrurerie, etc...

Tous travaux d'aménagement des terres et des eaux, voiries, parcs et jardins ;

Les opérations de construction concernant tous immeubles ;

La société pourra recourir à toutes opérations de sous traitance concernant les activités sus décrites ;

Durée : 70 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 500 euros

Gérance : Monsieur Mounir Safour, demeurant à Lucciana (Haute-Corse), Résidence Vallica, Route de l'Aéroport

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis,
 Le représentant légal.

DECouvrez LE NOUVEAU SITE INTERNET DE L'A.J.BASTIA

Cliquez : <http://ajb.athle.org>

57

B. LEONELLI

Avocat
40, Bd Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 31 69 67
Fax : 04 95 32 79 15

**POMPES FUNEBRES
TRAVAGLINI
CENTRE CORSE**

SARL au capital de 7622,45 euros
Siège : Résidence Mathéa
Route de la Plage - 20213 Folelli
RCS Bastia : N°B 390 958 080

MODIFICATION STATUTAIRE

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 06 octobre 2009, a décidé d'abroger les deux premiers alinéas de l'article 2 relatif à l'objet social et d'y substituer la mention suivante : La société a pour objet : la création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce de pompes funèbres, vente et achat de cerceuil, vente et fabrication d'articles funéraires, vente de fleurs et compositions florales, la gestion de chambres funéraires et de crématorium.
Le reste de l'article demeure sans changement.

Pour avis, le gérant.

56

Par AGO RE en date du 29 mars 2005, les associés du GAEC DE TOZZA, immatriculée au RCS de Bastia, sous le numéro 330 620 113, dont le siège est à Prunelli di Fiumorbu (20240), Abbazia, ont pris acte de la démission de Monsieur Valentini Gabriel, de son mandat de co-gérant et ce à compter du 29 mars 2005.

59

CORSE FORATION MINAGE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8000,00 euros
Siège : 11, rue du Colonel Feracci
20250 Corte
RCS Bastia : 495 142 713

**CHANGEMENT
DE SIEGE SOCIAL**

Par assemblée générale en date du 1er octobre 2009 à Corte, le siège social est transféré à l'adresse suivante : **Commune de Castirla, 20236 Lieu-dit Pont de Castirla**, Maison Casanova, à compter du 1er octobre 2009.

65

Département de la Corse du Sud

COMMUNE DE GROSSETO PRUGNA

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**

Nom et adresse de la personne publique :

Commune de GROSSETO PRUGNA
BP 93 - Mairie annexe de Porticcio - 20166 Porticcio.

Mode de passation : Art. 28 du nouveau Code des Marchés Publics.

Objet du marché : Signalisation de police et signalétique.

Critères de jugement :

- 1 Qualités des prestations 50%
- 2 Prix 40%
- 3 Délais d'exécution 10%

Règlement de la consultation : Dossier disponible à l'adresse suivante :

Mairie annexe de Porticcio
BP 93

20166 PORTICCIO

Date d'envoi à la publication : 22 octobre 2009

Date limite de réception des offres : Vendredi 20 novembre 2009 à 12h00

Renseignements : Services Techniques

Mairie annexe de Porticcio 20166 Porticcio
Tél : 04 95 25 29 29 - Fax : 04 95 25 06 21
email : mairie-de-porticcio@wanadoo.fr

Le maire.

SYNDICAP
IMMOBILIER

Avec mon Syndic,
La Gestion de ma copro,
C'est CARRÉ !

33, Rue César Campinchi - 20200 BASTIA
Tél : (33) 04 95 31 48 08

FNAIM

Notre Site Internet :

www.corse-information.info

67

ATTACK

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30.000 euros
Siège : 20167 Mezzavia (Corse du Sud)
Commune d'Ajaccio
Lieu-dit "Cara"

CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte SSP en date à Ajaccio du 07 octobre 2009, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : ATTACK
Siège : Mezzavia (20167), (Corse du Sud), Commune d'Ajaccio, Lieu-dit "Cara"

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger, le négoce et la gestion par tous moyens, de containers, abris de chantier ou de jardin et tous locaux mobiles, démontables ou transportables
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Transmission de parts : Les transmissions de parts sont soumises à agrément prévu à l'article 12 des statuts

Capital : 30.000 euros divisé en 300 parts de 100 euros chacune, entièrement libérées

Apports : Exclusivement en numéraire
Gérance : Est nommée premier gérant de la société pour une durée illimitée, Monsieur Toussaint Luciani, demeurant à Cauro (Corse du Sud), Place Mascaroni

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,
La gérance.

66

CORSE FORATION MINAGE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8000,00 euros
Siège : 11, rue du Colonel Feracci
20250 Corte
RCS Bastia : 495 142 713

**CHANGEMENT
DE GERANT**

Par assemblée générale en date du 1er octobre 2009 à Corte, Monsieur Pascal Beveraggi, né le 21 mars 1966 à Bastia, de nationalité française, demeurant Route de Monticello, 20220 Ile-Rousse, a été nommé gérant de la société à compter du 1er octobre en remplacement de Mme Laetitia Fiori, démissionnaire.

**DECOUVREZ LE NOUVEAU
SITE INTERNET DE L'A.J.BASTIA**

<http://ajb.athle.org>

Un site internet que Michel Maestracci et son équipe, Paul Aurelli, Youcef Zaid, Joël Lucas, Abdel Benyoucef, vont dynamiser au fil des jours, avec le concours du plus grand nombre.

Au sommaire, actuellement, la rubrique « Sondages » offre la possibilité de désigner, en dehors de Mourad Amdouni, l'athlète de l'année de l'A.J.B.

D'autres rubriques, comme l'Edito et l'Actualité plongent le site au cœur du moment.

Alors que la Rubrique « Histoire » ramène l'internaute aux sources du club.

En attendant que les autres rubriques prévues se complètent d'informations dont la mise en page est en cours.

Cliquez : <http://ajb.athle.org>

1^{ères} rencontres des responsables financiers de Corse

Un point sur la situation des Collectivités locales

La délégation régionale du **Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)** a organisé le 13 octobre 2009, au **Palais des Gouverneurs**, à **Bastia**, les premières rencontres professionnelles des responsables des services financiers de **Corse**. Cette réunion, mise en place avec le concours actif de l'antenne de **Haute-Corse** du **CNFPT**, dont la responsable est **Marilyn Massoni**, a rassemblé une quinzaine de responsables des finances des différentes collectivités et établissements publics territoriaux insulaires. Après une présentation des fonctions de directeur financier par **Frédérique Dilustro**, responsable du **Pôle finances et contrôle de gestion** au

CNFPT, les participants ont pu faire part de leurs expériences respectives et des besoins de formation des agents insulaires dans le domaine des finances publiques. **Patrick Babaste**, premier conseiller à la **Chambre Régionale des Comptes de Rhône-Alpes**, est ensuite intervenu pour présenter dans un contexte de crise et de bouleversements institutionnel et fiscal, la situation financière des collectivités locales. Face à une diminution des recettes fiscales, notamment une baisse des droits de mutation et la suppression à venir de la taxe professionnelle, face à une hausse des charges, en particulier de la masse salariale, due aux mesures étatiques (relèvement du point d'indice, garantie du



pouvoir d'achat...) mais aussi à l'augmentation des besoins sociaux, il a été observé que «*les collectivités locales font face à un effet de ciseau*».

Les responsables financiers ont également pu confronter leur point de vue au témoignage d'un élu en charge des finances, **Ange Rovere**, premier adjoint au **Maire de Bastia**. Au terme des travaux, **Norbert Pancrazi**, directeur régional du **CNFPT**, a souligné que «*les différents moments d'échange de cette première journée ont permis aux participants de mieux se connaître et de poser les bases d'un véritable réseau professionnel, préfigurant d'autres initiatives dans les prochains mois* ».

CULTURA

Après la Corse au Japon, le Japon en Corse

Durant les travaux menés au **Musée Fesch d'Ajaccio**, 80 chefs-d'œuvres ont fait l'objet d'une exposition itinérante au **Japon** intitulée «*Trésors du Musée Fesch; Collections d'œuvres italiennes, napoléoniennes et impressionnistes corse*». Cette initiative, qui a permis de promouvoir à l'étranger l'une de nos institutions culturelles, et, plus largement, notre île, a largement contribué aux échanges culturels entre la **Corse** et le **Japon**. Elle a rencontré un franc succès auprès de la population et des médias japonais avec une influence qui a excédé les 220 000 visiteurs. C'est dans ce cadre que **Simone Guerrini**, Conseiller Exécutif chargé de la Culture et du Patrimoine, a accueilli, le mercredi 14 octobre 2009 à l'**Hôtel de région**, une délégation japonaise composée principalement de **Tetsuya KOTANI (APT International)**, **Hiroyuki KINPARA (Directeur du Musée d'art et d'Histoire de la ville de Toyohashi)**, **Hisanori KAI** (bureau de projets culturels au journal **Nihon Keizai**) ainsi que le peintre **Mario Matsui**.

Théâtre à Marignana

Samedi 24 octobre 2009, à 21 h à **Marignana** la compagnie **Locu Teatrale**, propose sa dernière création «*A Mureda*», parcours poétique dans l'univers chaotique d'un homme «*Franca lossu*» qui écharpe les mots devenant miel et fiel à la fois. Un homme portant sur son dos une corsitude déchirée, apaisée cependant par la mémoire des **Chjami à Rispondi**.
Renseignements : **Associu Scopre - A Rota - 20141 Marignana. Tél : 04 95 21 19 70 - email : associu-scopre@orange.fr www.associu-scopre.com**

MUSICA

Ateliers de Musique Assistée par Ordinateur

Depuis le 21 octobre et jusqu'au 30 octobre, la **Ville de Bastia** propose des Ateliers Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O), dans le Centre Ancien et les Quartiers Sud, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de **Bastia**.

A voir à Paris : l'expo de la peintre Monique Lili-Suzzoni

Monique Lili-Suzzoni expose à **Paris** (Stand 541 du **Grand Marché d'Art Contemporain, Place de la Bastille**) à partir du 27 novembre et jusqu'au 1^{er} novembre 2009 pour nous donner en partage «*La Corse en bleus*», nouvelle étape dans la vie de l'artiste, mais toujours à la frontière entre rêve et réalité. Du Nord au Sud on découvrira là **Calvi et Bonifacio**, mais aussi **Santa Reparata, Occigliuni, Sant'Antonino, Saint-Florent, Erbalunga, Corte...** Autant de villages, de citadelles et de passages qui, entre figuration et abstraction, revêtent différents bleus. Ce nouvel ensemble d'une quarantaine de peintures à l'huile et au couteau, sur petits, moyens et grands formats, toile, papier et bois, est une invitation à un autre regard, une évasion. L'univers à pénétrer est celui de l'épaisseur de la matière, du relief et des nuances où les bleus sont toujours et encore recommencés. Pour vous faire une idée de l'expo, connectez-vous à <http://monsie.orange.fr/lili-suzzoni/>, pour télécharger une invitation gratuite : http://www.joel-garcia-organisation.fr/identification_visiteur.html.



A noter : le **Grand Marché d'Art Contemporain** sera ouvert tous les jours de 11h à 20h et le jeudi 29 octobre en nocturne, jusqu'à 22h.

2^{èmes} Rencontres annuelles du pastoralisme et du développement durable

Le jeudi 24 septembre s'est tenue, au **Centre des Arts du Feu – Prumitei de Francardo**, la deuxième édition des «**Rencontre du Pastoralisme et du Développement Durable**» organisées par la **Commission Technique d'A Fiera di u Casgiu**, dans le cadre d'un rendez-vous annuel qui ambitionne de poursuivre la réflexion initiée en 2008 et démontrant que le pastoralisme corse constitue une formidable opportunité pour tenir à la fois les objectifs de développement économique durable et les impératifs de préservation de notre identité, de nos ressources et de nos milieux. Le programme de l'édition 2009 des rencontres a été plus particulièrement centré sur l'esprit et la formalisation de la démarche (fonctionnement, périmètre d'action) afin d'inscrire durablement la question pastorale dans les agendas politiques et institutionnels de l'île et de constituer le **Comité d'Organisation** qui aura en charge l'organisation et les programmes des prochaines rencontres annuelles. Cette deuxième édition a ainsi permis de confronter les idées et les arguments des participants venus du monde politique (élus, agents des collectivités locales), économique (producteurs, chefs d'entreprise), universitaire (professeurs) et associatif. Chacun a pu aussi s'exprimer en tant que citoyen afin de rendre lisible l'inscription du pastoralisme dans les politiques régionales du développement durable. Des groupes de travail sont en cours de constitution afin de préparer dans les meilleures conditions d'efficacité, la troisième édition de ces rencontres annuelles. Le recueil des propos échangés et des actions futures évoquées donnera lieu à l'édition d'un rapport destiné aux participants, aux acteurs concernés par cette double problématique ainsi qu'aux médias afin que le grand public soit également informé des travaux en cours.



A NE PAS MANQUER

Opéra pour tous à Corte avec la diva **Adila Carles**

Le 14 novembre à 21h, **Tutt'in** organise sous chapiteau, à 4 km de **Corte** (à **Fiuminale, route de sainte lucie de LMercurio**), une soirée au cours de laquelle se produira **Adila Carles**, soprano aux multiples facettes. La "**Diva tout terrain**", ainsi surnommée par les connaisseurs et amateurs, tente de faire le lien entre l'opéra et le grand public afin que son art redevienne aussi populaire qu'au XIXe siècle. Son spectacle, intitulé "**Soprano tout terrain**", est un récital lyrique moderne mis en scène avec beaucoup d'humour et de fantaisie. **Adila Carles** y déploie toute son énergie physique et sa puissance vocale pour nous glisser dans les coulisses de la **Scala de Milan** et nous interpréter les plus grands airs lyriques. Un spectacle unique, à ne pas manquer. Renseignements et réservations au : **06 81 52 22 59** ou au **06 10 67 31 55**.

Jean-Pierre Castaldi et Claude Gensac sur scène à Porto Vecchio



Après deux tournées et un véritable triomphe au **Théâtre Déjazet**, cet été, **Jean-Pierre Castaldi** et **Claude Gensac** seront sur les planches de la **Cité du Sel** (Centre Culturel), vendredi 30 octobre à 21h pour y camper respectivement, en costumes des sixties, l'inspecteur ronchon et la standardiste bavarde d'un des plus grands succès du théâtre de boulevard et de «**Au théâtre ce soir**» : «**La peruche et le poulet**», une comédie policière de **Robert**

Thomas. Suspense et rires garantis avec l'heureuse réunion d'un artiste charismatique au parcours atypique - entre comédie et animation télé - et une actrice délicieuse, dont l'œil malicieux et le timbre de voix restent absolument irrésistibles. Renseignements et billetterie au **04 95 72 18 18**.

Formation de l'acteur à Bastia

Faisant sienne la citation de **Gilles Deleuze**, «*On enseigne bien ce que l'on cherche, non ce que l'on sait*», la compagnie **Théâtre Alibi, Centre Dramatique Itinérant de Corse**, propose à partir du mois de novembre, à la **Fabrique de Théâtre** (2 rue Notre Dame de Lourdes à Bastia), un cycle de formation de l'acteur. Les auditions se font à partir de 18 ans. 3 à 6 heures hebdomadaires sont proposées pour la préparation aux concours des écoles et conservatoires nationaux. L'offre de formation comprend également du coaching pour les professionnels et les amateurs, un entraînement aux castings cinéma et TV ainsi qu'aux présentations publiques. Le cours est dirigé par **François Bergoin**, metteur en scène, acteur et formateur.

Contact : **04 95 39 01 65** ; compagnie.theatre.alibi@wanadoo.fr .
Site web : www.theatrealibi.com

Corsica

PAR G.P.

LINGUIZETTA : Centre équestre

Des cours axés sur la biomécanique équine sont dispensés au centre équestre de Bravone tous les jours de 9 heures à 18 heures. Le centre propose également des pensions et des pensions travail. **Contact : 04 95 38 91 90 ou 06 84 53 25 38.**



Et Association les Cavaliers D'Aleria

A Linguizetta, l'association vous informe de la reprise de ses activités sportives et ludiques, de même que de la reprise des activités de dressage. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur place ou par téléphone au **04 95 38 11 97** ou au **06 24 33 29 07** de 8 heures à 23 heures. **Les Cavaliers D'Aleria, Rte des Petraghje.**

PRUNELLI-DI-FIUM'ORBÙ : Permanence de l'armée de l'air

Tous les premiers mercredis du mois, une permanence d'information sur les carrières et les opportunités professionnelles offertes par l'armée de l'air est organisée à **Prunelli di Fium'Orbu**, de 14 heures à 16 heures, à la **mairie annexe de Prunelli à Abbazia**. Les personnes se rendant à cet entretien seront informées sur le parcours citoyen, le volontariat, les préparations et la réserve militaire, ainsi que les possibilités des métiers de l'armée de l'air.



PERI : Aide aux victimes des incendies

Après les incendies intervenus les 23 et 24 juillet et eu égard aux dégâts qu'ils ont occasionnés, la **commune de Peri** s'est retrouvée pour une soirée de soutien aux sinistrés qui a été organisée par **À Confraternita di San Larenzu et l'Associu Mimoria Viva**. 2323 euros ont été récoltés. **A Cunfraternita di u Padre Albinu di Vicu**

a également, après une forte mobilisation, pu récolter la somme de 1500 euros. La somme totale de 3723 euros a été remise au **Centre Communal d'Action Sociale de Peri** qui se chargera de répartir les fonds auprès de tous les sinistrés.

Evisa : Fête du marron

Le dimanche 29 novembre, se tiendra à **Evisa** la dix-huitième édition de la **fête du marron**. Tous les producteurs et les artisans souhaitant prendre part à la manifestation sont priés de se faire connaître en adressant un courrier à l'association **Seve in Grentu**, 20 126 **Evisa**, avant le 30 octobre. Conformément à la réglementation, l'accès à la vente est réservé aux seuls participants inscrits sur un des registres professionnels suivant : registre agricole, chambre des métiers, registre du commerce.



SAINTE LUCIE DE TALLANO : Fitness Gymnastique

Des cours de remise en forme sont dispensés dans le village de **Sainte Lucie de Tallano** tous les samedis matin de 10 heures à 12 heures à la salle des fêtes du village. On peut également assister à des cours de renforcement musculaire avec étirements, qu'on annonce en musique et dans la bonne humeur. Renseignements : **06 23 05 12 94.**



CALENZANA : Stages de l'association U Soffiu

Un stage intitulé **Atlasprofilax** est proposé par l'association **U Soffiu** les 23 et 24 octobre, **Atlas** étant le nom de la première vertèbre cervicale, déboîtée chez pratiquement tous les êtres humains. Les 14 et 15 novembre, un stage de relaxation **Basic Tantsu** sera dirigé par **Fabrizio dalle Piane**. Renseignements au **06 64 78 56 10** ou **usoffiu@hotmail.fr**.

MAZZOLA : Châtaigneraie privée

Les propriétaires de la commune et l'**ASL «L'Canali»** vous rappellent que les châtaigniers de la commune sont propriété privée, et que le ramassage et la divagation des animaux sont interdits sur la commune. Chacun aura à cœur de respecter le travail entrepris pour la châtaigneraie par les professionnels et les particuliers.



CORBARA : Musée privé de Guy Savelli

Le musée privé de **Guy Savelli** qui est situé **place de l'église**, propose des objets et documents en rapport avec l'histoire de la **Corse**. Ce lieu de mémoire entre dans la saison d'automne et est désormais ouvert aux personnes qui prennent rendez-vous auprès du propriétaire au **04 95 60 06 65.**

VICO : Fête des jouets

Une foire aux jouets sera réservée le dimanche 25 octobre de 10 heures à 16 heures aux enfants qui pourront acheter et vendre des jeux et peluches sur l'initiative de l'association **Aiutu di u Padre Albinu**. La réservation des stands gratuits est possible au **06 86 67 11 29** ou **06 84 45 34 36.**



LECCI : Brasserie de l'hôtel de Ville

La **Brasserie de l'hôtel de ville** propose comme tous les ans ses soirées musicales hivernales. Un premier rendez-vous a eu lieu avec **Claude Saraïs** et **Yohan Ettori**. Vous pouvez connaître le programme en contactant le **04 95 22 34 96.**



SARI SOLENZARA : Catéchisme

Le catéchisme ayant repris pour les enfants nés avant le 31 décembre 2001, vous pouvez donner à vos enfants une instruction religieuse sur la commune en vous adressant au prêtre de la paroisse.



ALGAJOLA : Cours de Gym Volontaire

Le club de gymnastique **Volontaire** propose des cours à la **Casa di l'asgiu** qui se dérouleront les lundis et jeudis à 18 heures 30, les mardis et vendredis à 9 heures. Les inscriptions se prennent sur place auprès des animateurs. Renseignements au **04 95 61 71 44.**



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

L'A.S. BONIFACIO ET LE P.P.C. BASTIA

▶▶▶▶▶▶▶▶ IMPRESSIONNANTS

Le tennis de table qui demande beaucoup d'agressivité, de la vista, mais aussi et surtout du réalisme pour dominer cette petite balle capricieuse et l'adversaire constamment sur ses gardes, reste une compétition très éprouvante.



C'est un sport passionnant que les supporters suivent avec plaisir chaque dimanche dans les différentes salles de l'île. Ils y apprécient la vivacité des joueurs qui recherchent la meilleure façon pour surprendre leur adversaire, lui aussi très concentré pour inverser la tendance.

Les affrontements sont constamment indécis, mais également épuisants avec ces revers qui reviennent avec une vitesse insaisissable. On s'en rend compte aux **championnats de Corse** qui viennent de débiter et qui déjà voient les deux principaux favoris que sont les clubs de **Bonifacio** et du **PPC Bastia**, impressionnants, faire la course en tête.

En effet, cette deuxième journée a encore mis en avant l'**ASP Bonifacio** et le **PPC Bastia** largement dominateurs en **régionale 1**. Les **Bonifiaciens** balayant l'**AS Bastelicaccia** 10 à 2 sans jamais être inquiétés.

Il en fut de même pour le **Ping-pong Club Bastiais** qui fit encore mieux en ne concédant qu'une seule défaite devant le **CATT Ajaccio** qui, lui, a cependant opposé une formidable résistance en contraignant les **Bastiais** à cinq matchs en cinq sets.

De leur côté, les **Porto-Vecchiais** obtenaient une large victoire à **Ventiseri**.

▶ RÉGIONALE 1

- Bastelicaccia - Bonifacio (2-10).
- CATT Ajaccio - PPCB (1-10).
- Ventiseri 1 - Porto-Vecchio 1 (2-10).

Classement

- 1^{ers} ex æquo Bonifacio, PPCB (6 points).
- 3^{èmes} ex æquo Porto-Vecchio, CATT Ajaccio (4 points).
- 5^{ème} Bastelicaccia, Ventiseri (2 points).

▶ RÉGIONALE 2

Dans cette catégorie, on relèvera la belle victoire du TT de Furiani à Sartène (10-4) qui lui permet d'occuper la tête qu'il partage avec le PPCB, lui aussi vainqueur aisé de Bastelicaccia 2 (10-1).

De son côté, Porto-Vecchio en déplacement chez son voisin Bonifacio, a créé une réelle surprise en écrasant son rival (10-0).

Classement

- 1^{ers} ex æquo TT Furiani, PPCB (6 points).
- 3^{èmes} ex æquo Porto-Vecchio, Bastelicaccia 2 (4 points).
- 5^{ème} CP Sartène, Bonifacio (2 points).

▶ DÉPARTEMENTAL HAUTE CORSE

Furiani 2 occupe la tête grâce à son succès sur Furiani 3 (10-2), alors que le PPCB a été tenu en échec par Ventiseri 2 (9 à 9).

Classement

- 1^{er} Furiani TT 2 (3 points).
- 2^{èmes} ex æquo PPCB, TT Ventiseri (2 points).
- 4^{ème} Furiani 3 (1 point).

▶ DÉPARTEMENTAL CORSE DU SUD

Sartène occupe le fauteuil de leader grâce à son succès sur le CATT Ajaccio 3, lequel occupe la place de dauphin avec Afa qui compte un match en retard.

Classement

- 1^{er} CP Sartène (4 points).
- 2^{ème} ex æquo CATT Ajaccio 3, USC Afa (3).
- 4^{ème} CATT Ajaccio 2 (1 point).

Ces compétitions qui passionnent un public chaleureux n'ont pas fini de surprendre et méritent d'être un peu plus suivies car elles déclenchent à chaque journée un véritable enthousiasme.

Nous aurons à l'avenir une attention particulière quant à l'évolution de cette compétition.

A Settimana

44^{ème} semaine de l'année
du 23 au 29 octobre 2009

Les fêtes : le 23, Jean de Capistran - le 24, Florentin - le 25, Enguerran - le 26, Dimitri - le 27, Emeline - le 28, Simon, Jude - le 29, Narcisse

44^{esima} settimana di l'annu
da u 23 a u 29 ottobre

E feste : u 23, Servandu è Ghjermanu - u 24, Fiurentinu - u 25, Gavinu - u 26, Evaristu - u 27, Frumenzu - u 28, Simone è Ghjuda - u 29, Narcisiu.

L'info insolite

Vivre vieux, mais comment ?

L'étude du professeur danois **Christensen** sur la durée de la vie mentionne que les **Occidentaux** ont gagné 30 ans d'espérance de vie au cours du XX^e siècle. Dans les années cinquante, le taux de survie jusqu'à 90 ans était de 15 à 16% pour les femmes et de 12% pour les hommes. Une proportion passée à 37% pour les femmes et 25% pour les hommes en 2002. Des taux de longévité qui ne cessent d'augmenter mais qui, au-delà de la bonne nouvelle, posent d'importantes questions de société. En tout état de cause, poursuit l'étude, «*le XXI^e siècle pourrait être celui d'une redistribution générale du travail*».

Enseignement supérieur

Une enquête réalisée dans plusieurs pays sur les investissements consacrés à l'éducation supérieure révèle, qu'entre autres, si les **Etats-Unis** y investissent 2,9% de leur Produit Intérieur Brut (PIB), La **France** et la **Belgique** 1,3%, l'**Allemagne** 1,1%, la Russie se contente actuellement de 0,8%.

Cannabis

La quantité de cannabis saisie en **France** en 2008 s'élève à 74 tonnes, pour un marché national estimé à 300 tonnes. Un marché qui représente deux milliards d'euros. Une étude **OFDT** indique que la consommation chez les jeunes serait en légère diminution. Ainsi, chez 800.000 jeunes de 17 ans, le pourcentage de ceux qui ont testé au moins une fois du cannabis s'élevait encore à 50,2% en 2002, pour passer à 49,4% en 2005 et atteindre 42,2% en 2008.

Birmanie

Un rapport «*Les prisonniers oubliés*» établi par **Human Rights Watch** relève que le nombre de prisonniers politiques en **Birmanie** a doublé depuis les manifestations de 2007. Le nombre de détenus actuellement est estimé à plus de 2.200.

Diplômé en gangstérisme

Le **The Mainichi Daily News de Tokyo** relate une information de la police qui révèle que la plus grande organisation criminelle du **Japon**, le **Yamaguchi-gumi** oblige ses membres à passer un «*examen de gangster*», afin de réduire ses frais judiciaires. Et cet examen, qui est conçu pour éviter de futurs procès, serait organisé à l'échelle nationale. Son existence a été découverte au cours d'une enquête sur un membre de l'organisation.

L'ACTU DANS LE RETRO

► **Le 24 octobre 1980**, en **Espagne**, une bouteille de gaz explosait dans une école près de **Bilbao**, faisant 52 morts dont 49 enfants.

► **Le 25 octobre 2000**, à **Leipzig**, les dernières analyses **ADN** de Néandertaliens confirmaient que Neandertal n'était pas ancêtre de l'homme.

► **Le 26 octobre 2002**, à **Washington**, 500.000 personnes manifestaient contre la guerre en **Irak**. C'était la première manifestation pacifique depuis la guerre du **Vietnam**.

► **Le 27 octobre 1954**, la ville de **Trieste** était rendue à l'**Italie** après avoir été, depuis 1947, «*Territoire libre de Trieste*», neutre, divisé en deux zones administrées par les **Anglo-Américains** et la **Yougoslavie**.

SÉCURITÉ ET SOLIDARITÉ

L'appel de l'association Adrien Lippini

Le 14 juillet 2009, un cycliste passionné perdait la vie à l'aube de ses seize ans, sur une route de Haute-Corse.

Suite à ce drame, et «*afin que plus jamais une famille n'ait à vivre la perte de l'un des siens dans de pareilles circonstances*», les proches d'**Adrien**, sa famille et ses amis (tout particulièrement le **Vélo club de Biguglia** et la **Fédération Française du Cyclisme**), ont décidé de créer l'association «*Adrien Lippini*».

Les deux principaux objectifs de cette association sont de sensibiliser les usagers de la route à la vulnérabilité des cyclistes et d'inciter les pouvoirs publics à aménager pour les cyclistes les bas-côtés des grands axes routiers. L'association invite tous ceux qui sont intéressés par sa démarche à adhérer et à participer aux actions de communication qu'elle entend mener tout au long de l'année. Pour en savoir plus ou pour adhérer, contacter le **06 11 42 42 71** ou francoislippini@laposte.net.

MEMORIA

Journée des Morts pour la France à Bastia

Lundi 2 novembre, se tiendra la Journée nationale des morts pour la France. A cette occasion, le Maire de la **Ville de Bastia** et le Délégué Général du «*Souvenir Français*» invitent les autorités civiles, militaires et religieuses, les groupements et associations d'Anciens Combattants de la Résistance et Victimes de Guerre, à assister aux cérémonies organisées tout au long de la journée à **Bastia**. A 9h20, une messe solennelle sera dite en l'église **Saint-Pierre de Montessoro**. A 10h35, un rassemblement est prévu à l'entrée Est du cimetière de **Bastia** (RN 193). Rendez-vous est ensuite donné à 10h55 au Carré Militaire et à la Stèle de la Résistance (Cimetière de **Bastia**) ou se rendra le cortège. Les cérémonies prendront fin à 11h40.

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 €

6 MOIS : 32 €

Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle
Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com

GUILLAUME PERETTI

S'est offert la course Machja di Costa Verde

Guillaume Peretti fait partie des plus jeunes coureurs du challenge «Muntagne corse», après avoir été le plus jeune puisqu'il s'adonne à cette discipline depuis l'âge de 15 ans. Et que de chemins parcourus par le jeune sportif qui est aussi l'un des plus fidèles à la «terrible» Via Romana. La course Machja di Costa Verde, il en rêvait ! Comme un gamin ! Et dimanche dernier son rêve est devenu réalité au terme des 16 kilomètres de cette course qui marque la fin du programme du challenge «Muntagne corse».

Il l'a fait, devant son public, particulièrement chaleureux à l'arrivée du jeune sportif sous l'arche installée sur la place de **Santa Maria Poghju**. Une première victoire franchement méritée et qui récompense des semaines, des mois, pour ne pas dire des années de préparation, d'entraînement, de motivation. Un «winner» local a inscrit son nom au palmarès de la belle **Machja di Costa Verde** dont l'édition 2009 a été particulièrement difficile compte tenu du froid qui régnait sur cette journée dominicale.

Une édition particulière aussi pour son changement de dernière minute concernant les points de départ et d'arrivée et son parcours quelque peu modifié. L'équipe organisatrice du club **I Filanci** a réalisé un exploit logistique en assurant ces changements sans que cela n'ait d'influence sur le bon déroulement de la course. Changement induit par le manque de structure d'accueil au village de **San Nicolo** où la course a toujours été organisée. Le village voisin de **Santa Maria Poghju** disposant d'une salle adéquate, c'est avec beaucoup de bonheur que le maire nouvellement élu, **Fanfan Mela**, a accueilli l'événement sportif au pied levé. Avec au bout du compte un déroulement sans faille, une organisation rodée et parée à toute éventualité, des sportifs ravis, une participation record... et le bonheur de **Guillaume Peretti**, le benjamin de l'épreuve qui a fait fort, très fort !

Un petit clin d'œil au couple venu tout spécialement de **Belgique**, profitant de la rotation de la **CCM via Bruxelles** : **Pierre Eyen** et **Janick Delva** ont pu goûter à la bière corse, à l'**eau d'Orezza** aussi, et découvrir cette course pédestre de montagne dont ils avaient entendu parler et à laquelle ils s'étaient juré de participer. C'est chose faite avec une 23^{ème} place au classement général des seniors masculins et la plus haute marche du podium pour madame. Une Belge a donc inscrit son nom au palmarès féminin de la **Machja di Costa Verde**.

La der du **challenge "Muntagne corse"** ne pouvait offrir plus belle conclusion !



Guillaume Peretti a signé son tout premier succès sur cette course qu'il rêvait de gagner

LE CLASSEMENT

1. **GUILLAUME PERETTI** (AC Corte) 1.22"44;
2. **JÉRÔME BOSCH** (Mezzavia) 1.24"24;
3. **FRANCK BIAGGI** (Santamariaccia) 1.25"16;
4. **MANUEL CASTELLANI** (NL) 1.28"33;
5. **EMIL HNCIAR** (I Filanci) 1.29"27;
6. **OLIVIER GIORGI** (Mezzavia) 1.2-32"14;
7. **JULIEN DAVILIER** (Furiani Agliani) 1.33"20;
8. **JOSEPH EVANGELISTI** (Santamariaccia) 1.35"41;
9. **PATRICK HENRY** (Santamariaccia) 1.35".52;
10. **PHILIPPE TOURNIER** (Furiani) 1.36"52;
11. **HENRI QUILICHINI** (Mezzavia) 1.37"16;
12. **PIERRE SANTUCCI** (Santamariaccia) 1.38"31;
13. **ARNAUD BORREGUERO** (Team triathlon) 1.39"27;
14. **FABRICE GRAZI** (I Filanci) 1.39"53;
15. **GÉRARD CECCARELLI** (Furiani) 1.40"42;
16. **JULIEN BERANGER** (Mezzavia) 1.41"30;
17. **JEAN-MARIE PONZEVERA** (I Filanci) 1.41"31;
18. **FRANCESCO LACONI** (Corsica Run) 1.41"44;
19. **GILLES BELLINI** (I Filanci) 1.41"44;
20. **JEAN-MARIE AGIUS** (I Filanci) 1.41"45;
21. **JOSÉ FONTANA** (Furiani) 1.41"48;
22. **PHILIPPE USCIATTI** (Mezzavia) 1.41"55;
23. **PIERRE EYEN** (CO Liege Belgique) 1.42"09;
24. **JEAN-LOUIS VILLA** (Campile) 1.42"16;
25. **THOMAS GAMBOTTI** (A Furmicula) 1.42"19.



Le trio gagnant, Guillaume Peretti (au centre), Jérôme Bosch (à droite) et Franck Biaggi (à gauche)

Opinion of Corsica

Parce que les Corses ne pensent pas forcément comme les autres !

PREMIER INSTITUT DE SONDAGE CORSE

Opinion of Corsica c'est une connaissance particulière du terrain et des protocoles adaptés sur les plans qualitatif et quantitatif pour définir des panels représentatifs de la population Corse. L'assurance d'obtenir des résultats pertinents et précis.

Opinion of Corsica propose une large gamme de sondages et d'études :

Etude de notoriété et d'image.

Enquête de satisfaction et analyse des attentes des catégories de population.

Etude de faisabilité et d'impact pour les campagnes de communication.

Etude et mise en place d'outils d'aide à la décision.

Baromètre régulier de l'opinion Corse.

Renseignements & contact :

www.opinionofcorsica.com

Opinion of Corsica est partenaire de "*opinionway*"